L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°83 - Vendredi 14 décembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5 F



SOMMAIRE

2 Le délabrement de la maison Marchais

3 Rénovation, rénovations

4 Solidarité pour les cités

5 Projet pour l'Ile-de-France

8 Hôpital public, hôpitaux privés

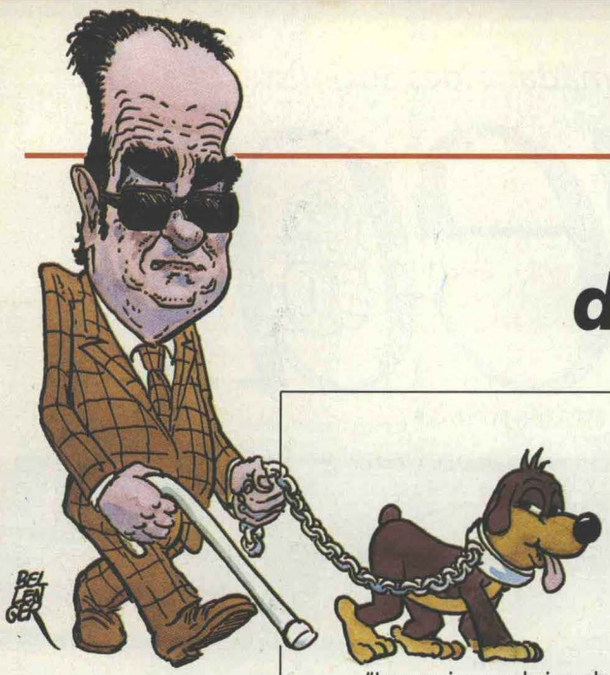
10 Nouvelle impulsion pour l'Europe politique

11 Walesa président

12 Virgil Tanase

15 Taverny et Emmaüs

Fondation Jean Jaurès



Le délabrement de la maison Marchais

La préparation du XXVIIe congrès du PC, qui se tiendra du 18 au 22 décembre, a confirmé le délabrement dans lequel se trouve le Parti communiste. A l'issue d'un débat verrouillé, la direction devrait être reconduite et l'opposition interne, une fois de plus, marginalisée. Plus le monde bouge, moins le PC change ?

"La semaine prochaine, chaque communiste sera acteur du 27e congrès qui s'ouvrira." Il faut avoir les yeux de la (mauvaise) foi de Roland Leroy ("L'Humanité" du 10 décembre) pour considérer que la grand-messe du PC, qui se déroulera à Saint-Ouen, du 18 au 22 décembre, consacrera l'aboutissement d'un débat par lequel tous les membres du Parti se seront sentis concernés. Au contraire ! La préparation du congrès a confirmé l'hémorragie militante qui s'est déclenchée au début des années 80. Des exemples ? Dans le VIIe arrondissement de Paris, depuis le dernier congrès, le nombre des adhérents est tombé de 600 à 380. A Dreux, sur les 180 cartes placées en 1989, il en reste 30 en 1990.

Quant aux militants qui ont renouvelé leurs cotisations, ils s'avèrent démobilisés. Ainsi, à Champigny-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, fief de Georges Marchais, le secrétaire de section note, dans son rapport, que 420 communistes seulement sur 2.400 ont participé à au moins une réunion de cellule pour préparer le congrès. Dans la Meurthe-et-Moselle, une grosse fédération communiste auparavant, pas plus de 400 militants se sont engagés dans le débat. En Saône-et-Loire, on a dénombré 86 votants pour tout le département..." Au total, on peut chiffrer entre 20 et 25% la proportion des communistes qui se sont investis dans la préparation du congrès", estiment les reconstructeurs d'ARIAS (Association de recherche et d'initiative pour l'autogestion et le socialisme), groupés autour de Félix Damette.

A cette démobilisation s'ajoute une amplification de la contestation. Lors de la conférence fédérale de Meurthe-et-Moselle, un vote tout à fait formel a été organisé sur un vœu : le départ rapide et global de la direction du PCF. Résultat : 64 voix pour, 42 contre et 16 abstentions. Statutairement, cette initiative n'a aucune valeur, mais elle est très révélatrice du discrédit qui frappe les responsables communistes. La conférence fédérale du Val-de-Marne a rassemblé 465 militants : 12 ont voté contre le texte de la direction du PC, 14 se sont abstenus. Du jamais vu dans la fédération de Marchais !

Les élus au premier rang

Au premier rang des réfractaires : les élus. Ceux de Seine-Saint-Denis avaient donné le ton il y a quelques semaines. Ils ont été suivis par d'autres. Jacques Brunhes et Marcel Trigon, respectivement maires de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et d'Arcueil (Val-de-Marne) ont voté contre le texte Marchais. Louis Luc, maire de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) s'est abstenu. Ces édiles, qui gèrent des municipalités d'union de la gauche, savent bien qu'ils doivent en partie leur fauteuil aux socialistes locaux. Ils ne peuvent se permettre de suivre l'équipe Marchais dans ses attaques incessantes contre le PS et le gouvernement. "92% des délégués soutiennent le texte de la direction", affirme Jean-Claude Gayssot, qui fait figure de dauphin de Marchais. Une estimation qui ne reflète pas la réalité du PC. Lorsqu'on fait le total des militants qui ne mettent plus les pieds aux réunions de cellule, ceux qui votent contre le texte de la direction et ceux qui s'abstiennent, on est loin du compte. "Aujourd'hui, il y a 20 à 22% de militants qui ont exprimé leur opposition à la direction", constatent les reconstructeurs."

Un congrès bien préparé

Les mécanismes de sélection qui conduisent les "bons" délégués à siéger au congrès ont fonctionné à merveille une fois de plus. En Meurthe-et-Moselle, les reconstructeurs ont obtenu 30%. Pourtant, ils ne seront pas représentés au congrès. "On nous a répondu qu'il s'agissait d'un vote bloqué, qui se traduirait par une délégation homogène, explique l'un d'eux. C'est le prototype de filtre qui permet à la direction d'annihiler la contestation." Bref, il est clair que le congrès est bouclé. Charles Fiterman, opposant numéro un, fera sans doute entendre sa différence sur le gorbatchévisme, sur l'inadaptation du PC à la société, sur le centralisme démocratique. Mais en vain. La direction communiste devrait être reconduite en rajeunissant sans doute un peu ses cadres... mais dans la plus pure orthodoxie. Elle pourrait même se payer le luxe de maintenir Fiterman au bureau politique, histoire d'en faire un alibi. L'ancien ministre avait refusé de jouer ce rôle en claquant la porte de la commission chargée de préparer le congrès. Se laissera-t-il alors piéger en essayant de poursuivre de l'intérieur un combat sans issue ? Ou bien se retirera-t-il ? C'est une des rares inconnues de ce congrès. Marchais, lui, devrait conserver sans difficulté son poste de secrétaire général. Quand il a pris officiellement la tête du PCF, en 1972, il régnait sur un parti encore puissant (21,6% aux législatives de 1973). Il l'a conduit à la ruine (6,75% aux présidentielles et 11% aux législatives de 1988). Mais, au PCF, c'est bien connu, on ne change pas une équipe qui perd.

Jean-Pierre Bedeï

Insertion : à mi-chemin

"L'insertion, ça marche quand on s'en donne les moyens". Cette phrase de Claude Evin ne relève ni de l'autojustification ni de la méthode Coué. Le ministre, les élus, les travailleurs sociaux ou les militants, présents aux "Rencontres militantes sur l'insertion", ne mésestiment pourtant pas les difficultés. La rencontre de Poitiers, ville choisie en hommage au militant exceptionnel que fut son maire-adjoint Jean-François Robin, se tenait à mi-chemin de la législature et de la date du nouvel examen de la loi sur le RMI. Le bilan de deux années montre le chemin parcouru, celui qui reste à parcourir.

Si les bénéficiaires de l'allocation sont en nombre stable, autour d'un million de personnes (individus et ménages), le nombre de contrats d'insertion n'atteint que 40%. Mauvaise volonté de certains départements ? "Les écarts vont de 1 à 100 pour l'engagement des crédits d'insertion et pour le recours aux contrats emploi-solidarité. Un département sur quatre a un système de couverture complémentaire des soins. Ces différences induisent une inégalité des chances selon la résidence. En contradiction absolue avec la volonté du législateur", a précisé Claude Evin. L'insertion est le pendant des mécanismes d'exclusion, une inversion des priorités pour empêcher "la société à deux vitesses", dont nous mesurons les dégâts. Jacques Salvator, délégué à l'insertion du PS, devait rappeler qu'elle ne se résume pas au RMI. "Les populations à insérer resteront importantes, comptant, outre la grande pauvreté, les jeunes en situation d'échec scolaire ou d'insertion professionnelle, les victimes de longue maladie, les handicapés, les travailleurs âgés, les infortunés de la reconversion, des familles monoparentales." Un terrain d'action dont P. Mauroy a dessiné les contours : "Les socialistes se sont toujours identifiés à de grandes causes. Ce fut, jadis, l'entraide, l'action mutualiste. Ensuite l'instruction publique, le socialisme municipal, les acquis sociaux...

Aujourd'hui, l'insertion constitue l'une de ces grandes causes. Par l'enjeu de société qu'elle révèle. Par l'immensité du défi qu'elle soulève. Mais aussi par le combat idéologique qu'elle engage."

B.C.

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gl de la rédaction: Jacques Goubin
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service photo : Pascal Lebrun

Publicité : Pyramid Conseil - Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la Sarl SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Sipa-Press (couv.) ; Pata / Sipa-Press (p.8) ; Bramaz / Jerrican (p.9) ; De Keerle / Gamma (p.11) ; Bill Gentile / Sipa-Press (p.11) ; Sipa-Press (p.13) ; Jean Le Maour / Imapress (p.15) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

Des rénovateurs socialistes

Les douze députés socialistes le jurent : ce n'est que pure coïncidence si leur manifeste a été rendu public juste après la démission de Michel Noir. Il était prêt depuis dix jours...

Pourtant, comme le maire de Lyon, ils tiennent à réagir au "malaise profond et à l'image de nos institutions démocratiques". Mais, pour eux, pas question de quitter leur parti, au contraire. "Nos analyses de la situation sont proches de celles de Michel Noir, mais nous recherchons le résultat inverse car, pour nous, les partis et les syndicats sont indispensables au fonctionnement de la démocratie, explique Jean-Pierre Jouyet, directeur du cabinet de Roger Fauroux, leur porte-parole. Nous ne pensons pas que le repli sur une grande ville soit une solution. Nous refusons toute démission du politique. Au contraire, nous tenons à affirmer son rôle. Mais, face aux nouveaux enjeux, il faut que les politiques soient porteurs d'un projet d'avenir en prise avec la vie quotidienne."

Les douze députés, dont le nombre devait grossir et s'élargir également à des parlementaires apparentés au PS, comme Alain Calmat, et à des responsables socialistes, affirment n'être patronnés par personne, et notamment pas par Jacques Delors, qui anime le club "Démocratie 2000", d'où est partie cette initiative. Ils appartiennent aux différents courants du PS et croient en la synthèse comme en la "fraternité entre socialistes". Ils souhaitent "agir d'abord dans notre camp, la gauche, la majorité présidentielle, en refusant tout comportement qui nuirait au rassemblement et à l'unité (...)." Pour cela, ils envisagent de faire vivre leur manifeste en mettant en place des comités locaux, visant à devenir des forces de proposition pour les états généraux de la gauche.

Deuxième objectif des signataires du texte : alerter sur les comportements individuels et collectifs qui pourraient ternir les institutions. Troisièmement, ces rénovateurs socialistes entendent réfléchir à une meilleure organisation du travail parlementaire. Enfin, ils souhaitent avoir un dialogue avec les intellectuels et les journalistes pour évoquer les "responsabilités partagées" de la dégradation de l'image de nos institutions.

Ils se proposent d'organiser des assises du manifeste autour des thèmes suivants : institution et démocratie, place et efficacité de l'Etat, citoyenneté et engagement, enfin, solution aux aspirations concrètes des gens.

Une telle démarche n'aurait-elle pas eu plus de poids si ses auteurs avaient quitté les courants du PS dont ils sont membres ? "Nous avons mal devant les exclus, les banlieues, etc., explique Jean-Pierre Mignard, avocat. La question des courants n'est qu'une péripétie par rapport à ces difficultés. Nous nous situons bien au-delà." "Notre but n'est pas de fonder un nouveau courant, affirme Frédérique Bredin, membre du BE, député-maire de Fécamp. Nous ne voulons pas créer une balkanisation supplémentaire."

Loin de voir dans ce mouvement une fronde contre le PS, Pierre Mauroy a reçu longuement une délégation des signataires du manifeste. "Faites vos preuves ! leur a-t-il dit. Il ne faut pas simplement pousser un cri dans un climat que l'on peut qualifier de malsain, il faut avoir des idées et travailler." Il a reconnu que ses interlocuteurs étaient dans cet état d'esprit : "Ils sont prêts à travailler à l'intérieur du PS et à animer notre synthèse." Chiche !

J.-P.B.

Malaise au RPR

Ras le bol ! C'est un sentiment de lassitude et de colère qu'ont exprimé Michel Noir, Michèle Barzach et Jean-Michel Dubernard en claquant la porte du RPR, la semaine dernière. Mais ras le bol de quoi ? Du RPR ou bien du discrédit qui frappe la classe politique ? "Les deux, mon général", serait-on tenté de répondre, s'il ne s'agissait de... gaullistes.

Force est de constater que la position des rénovateurs n'est guère enviable au sein du RPR ; ils ne parviennent pas à s'exprimer. Déjà, le 17 février, lors du conseil national, Michèle Barzach avait été écartée sans ménagement du bureau politique. Depuis, le monolithisme du parti de Jacques Chirac ne s'est pas effrité. La mise en place de courants a fait long feu, comme en témoignent la "mise en congé" d'Alain Carignon et la démission de Michel Noir. Celle-ci reflète un malaise au sein du RPR et l'accroît.

Mais la démarche du maire de Lyon contribuera-t-elle à rénover l'action politique ? Pour l'instant, elle apparaît bien solitaire. Michel Noir n'a pas été suivi par ses amis de la Force unie. François Léotard a "approuvé" l'initiative du maire de Lyon, mais il s'est bien gardé, lui, de quitter le PR.

Dans ces conditions, on peut s'interroger sur l'émergence d'une nouvelle force politique susceptible de faire souffler un vent de rénovation.

Enfin, le geste de Michel Noir ne s'accompagne d'aucune proposition concrète, programmatique, capable de renouveler le débat politique. Il relève de la simple dénonciation du système actuel. Est-ce suffisant pour peser efficacement sur la recomposition de l'échiquier politique ?

Il y a...

Il y a la droite et il y a la gauche.

Il y a ceux, à droite, qui ont démissionné. François Léotard, de la présidence du Parti républicain. Michel Noir et Michèle Barzach, de leur parti -le RPR- mais aussi de leur mandat de député. Doit-on saluer le panache ou railler les ambitions et les rivalités naissantes ?

Le coup d'éclat tente certains, mais le courage leur manque. D'autres changent de terrain, critiquant ici un texte inacceptable sur l'Europe, demandant là la dissolution de l'Assemblée nationale.

Il y a ceux, à gauche, douze jeunes députés, un maire, d'autres encore, qui veulent réagir contre des habitudes sclérosées et des dérives dangereuses.

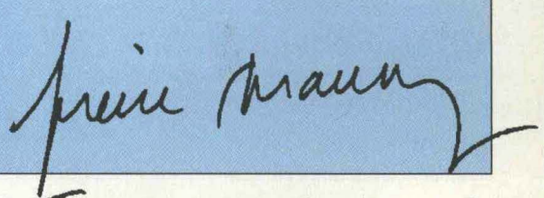
Il y a ceux qui, par confusion de l'esprit ou arrière-pensée tactique, tentent de faire l'amalgame entre les deux démarches. Alors même que l'une s'exprime contre leur parti et que l'autre s'inscrit dans le nôtre.

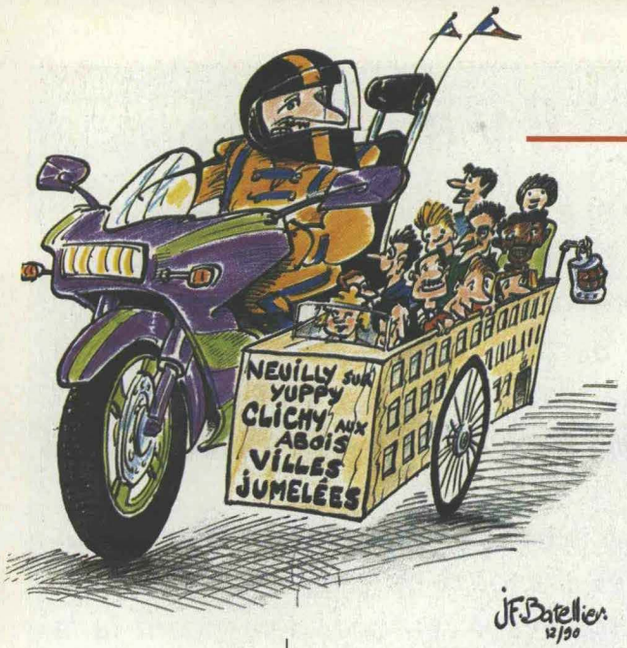
Il y a ceux qui se réjouissent de toutes les initiatives qui peuvent contribuer au renouveau du débat d'idées. Que ce renouveau soit conduit par les courants ou qu'il les transcende. Mais dès lors qu'il se situe clairement au sein du Parti socialiste, dans le respect de la synthèse et sur le terrain des idées.

Il y a ceux qui, a priori, s'en inquiètent.

Il y a ceux, à droite souvent, mais à gauche parfois, aussi, qui parlent de la rénovation. Qui en parlent surtout ! Qu'y aura-t-il après les "rénovateurs", les "néo-réno", la "Force Unie", etc. ?

Et puis il y a un Parti socialiste qui, obstinément, poursuit sa modernisation. Il y a la nouvelle déclaration de principes. Il y a "Vendredi". Il y a la Fondation Jean-Jaurès. Il y a un programme de travail défini par notre dernière convention nationale. Il y a enfin le Projet. Le Projet qui se nourrira de toutes les bonnes idées. Elles sont toutes les bienvenues ! Alors, au travail !





Le chantier de toutes les urgences

La semaine du 3 au 9 décembre à marquer d'une pierre blanche ? De Bron au séminaire gouvernemental, la mobilisation a sonné et l'entreprise a été lancée tambour battant. Les choses devraient enfin bouger pour ceux qui vivent dans nos banlieues. Seule, la gauche pouvait donner cet élan.

Mardi, c'était le discours programme de François Mitterrand : "Unité de commandement, concentration des efforts, remise à niveau, application ferme et vigoureuse, maîtrise, redistribution" (le mot aura été prononcé 4 fois), pour ne reprendre que les maîtres mots de l'intervention du chef de l'Etat, l'ordre de bataille étant clairement annoncé. "Il faut donc agir maintenant d'une façon catégorique et courageuse et ne pas craindre l'hostilité de ceux qui possèdent. J'ai appris tout au long de ma vie que quiconque possède quelque chose déteste s'en séparer." Ces propos partageux n'auront pas provoqué, pas encore, les cris d'orfraie de ceux qui, sans toujours le dire, se reconnaissent parmi les possédants ou leurs fondés de pouvoir. A croire que le moment, comme celui qui a coïncidé avec la retraite à soixante ans et l'instauration de l'impôt sur les grandes fortunes, son rétablissement ou la création du RMI, était opportun. Mais on ne perd rien pour attendre : la droite n'est jamais autant sociale que quand on ne la menace pas dans ses intérêts.

Mercredi, Michel Rocard enfonce le clou, appelle à la mobilisation. En entrant dans le détail des mesures, le Premier ministre a conscience de faire mal et à qui : il a "demandé au ministre de l'Intérieur de (lui) communiquer la liste des communes urbaines dont 20% au moins de la dotation globale de fonctionnement provenait de la garantie de la progression minimale." Et il trouve "cette liste édifiante". Il "ne se fait aucune espèce d'illusion sur la levée de boucliers qu'entraînera ce projet de loi dans ce cher et vieux pays, toujours avide de solidarité" -le mot sera prononcé 9 fois- "à condition que le voisin commence, et où les conservatismes de toute obédience ont tôt fait d'additionner leurs oppositions." Pour mettre en œuvre cette politique pas franchement consensuelle, mais "quand il s'agit de réparer les injustices et de corriger les inégalités, on ne peut pas se contenter de ne faire de la peine à personne", Rocard espère "que le gouvernement ne sera pas trop seul dans cette bataille de la solidarité", que "vous tous et, au-delà de vous, ceux que vous représentez, vous ferez aussi entendre votre voix". Par exemple en s'emparant de la loi Besson, dont les décrets d'application sont parus. Parmi quelques précisions, on apprenait que le Premier ministre fixait à 700 millions de F en 1991 et environ 1,5 milliard de F en 1992 l'effort de péréquation sur la dotation globale de fonctionnement.

Vendredi : séminaire gouvernemental. D'autant plus nécessaire que toutes les dispositions doivent être bouclées dans les six mois. Objectif : efficacité des décisions et des procédures par une mobilisation active des agents et des services de l'Etat. Dans chaque département le préfet, chargé de préparer un schéma d'amélioration des services publics, assisté par un chef de projet, mettra en œuvre la politique de la ville. Revalorisation des quartiers défavorisés par la formation et la promotion des intervenants : création d'un centre des hautes études urbaines, institut de formation pour les animateurs de la politique urbaine, avantages de carrière pour les fonctionnaires de l'Education nationale, de la police et des Affaires sociales exerçant dans des zones difficiles. Enfin, mesures au plus près des intéressés dans les quartiers et plus particulièrement de la jeunesse des banlieues : formation de 400 jeunes issus des quartiers difficiles pour en faire des animateurs sociaux, encouragement des régies de quartier, ouverture des locaux scolaires en dehors des heures de classe, financement de cent "cafés-musique". Avec comme préoccupation une souplesse nouvelle de la machine administrative pour que des changements réels s'inscrivent rapidement dans la vie quotidienne.

Seule, la gauche...

On peut, bien sûr, apprécier, comme Edouard Mir dans "Libération", "qu'on est loin du compte", qu'il s'agit simplement d'un "lifting". Encore faudrait-il préciser de quelle chirurgie on aurait besoin. Le petit jeu très en vogue dans les classes dirigeantes françaises qui consiste, soit à ne jamais poser les termes de l'alternative (à côté du paradis à portée de la main, toute vie devient un enfer) soit à proclamer des mesures dont on sait bien qu'elles ont peu de chances d'être adoptées, s'est heurté à Bron à une détermination, pour beaucoup inattendue, insolite dans nos mœurs politiques ou inespérée, des deux plus hautes autorités de l'Etat. Difficile de répondre au discours tornade du chef de l'Etat qui allait parfois plus loin que les revendications annoncées, sauf à mettre la barre plus haut. Mais a posteriori.

Même si François Mitterrand a justement indiqué dans quelle logique, celle des missions Dubedout puis Dauge sur le développement social de quartiers, de Bonnemaison sur la prévention de la délinquance, de Bertrand Schwartz sur l'emploi et les nouvelles qualifications, il situait sa politique, la gauche a été atteinte par le malaise lycéen et les événements de Vaulx-en-Velin. Mais c'est le signe en soi positif que, n'en déplaise à certains, elle reste la gauche. A travers les réflexions sur l'école, le schéma directeur de la région parisienne, la CSG, la politique d'insertion, la politique de la ville, apparaît de manière moins abstraite et génératrice de nouveaux repères et de nouveaux clivages, une clarification du rôle de l'Etat, une mise en cause d'un certain bureaucratisme administratif, une pratique de la redistribution sociale, un recadrage des forces sociales, un repositionnement de la ville comme question centrale de notre société, qui s'apparente à un commencement de... projet. Les socialistes, pour peu qu'ils s'en avisent, qu'ils ne se complaisent ni dans des jeux stériles ni dans la délectation morose, ont ici un immense terrain d'action et de mobilisation. Cela n'empêche pas la crise de représentation de la politique dans notre société. Mais la politique ne peut que s'en porter mieux. Politique, du grec polis : cité.

Bernard Chaouat

Politique de la ville

Trois Français sur quatre vivent aujourd'hui dans une ville, contre un sur deux en 1946. Mais cette urbanisation a été plus subie que maîtrisée. Il a fallu à la fois dans un premier temps rattraper les retards accumulés entre les deux guerres et réparer les dégâts causés par la dernière, puis faire face à l'explosion démographique et aux conséquences d'une politique d'immigration massive. On a donc construit quantité de logements de médiocre qualité -le nombre seul importait- les uns à côté des autres, là où cela coûtait le moins cher, à la périphérie des villes existantes, mais sans concevoir d'urbanisme ni faire des villes.

Une prise de conscience de l'urgence des problèmes urbains s'est développée plus vite en France que dans les autres pays. Dès le début du premier septennat de François Mitterrand, la gauche a commencé à mettre en œuvre différentes mesures, comme les procédures de développement social des quartiers, de réhabilitation de l'habitat, de prévention de la délinquance ou de l'insertion sociale des jeunes en difficulté. Mais, comme le reconnaissait Michel Delebarre, invité du BE : "Il faut du temps pour réparer les conséquences du passé".

Aussi, depuis le début du second septennat, l'évolution s'est-elle accélérée avec toute une série de lois ou de mesures. La plus importante est sans conteste la loi du 31 mai 1990, dite loi Besson, qui reconnaît pour la première fois le droit au logement. Il généralise les plans départementaux pour le logement des plus démunis qui devront être élaborés partout d'ici au 1er juin 1991 ; ils devront comporter une analyse des besoins et la façon d'y répondre par la création d'une offre supplémentaire de logements adaptés à des familles ayant des difficultés particulières d'insertion, l'attribution d'aides spécifiques pour le maintien à domicile des locataires ou accédants excessivement endettés, et la mise en place de mesures d'accompagnement social. Pour coordonner ces dispositifs, sont mis en place des fonds départementaux de solidarité qui s'occuperont également des impayés de loyers.

Mais cette loi elle-même ne suffisait pas. Aussi, une nouvelle loi est-elle en préparation, dite loi "anti-ghetto" : dans les agglomérations où existent des tensions, elle veut favoriser la maîtrise de terrains pour accueillir du logement social et faire en sorte que tous les programmes de construction significatifs comportent une part de logement social.

M.G.

Un Français sur cinq vit (mal) en Ile-de-France

Convention régionale des socialistes ce samedi, à Marne-la-Vallée. Un texte d'orientation unique sera soumis au vote des militants. C'est l'aboutissement d'un processus sérieux et continu qui montre que les socialistes peuvent dépasser les querelles de courant.

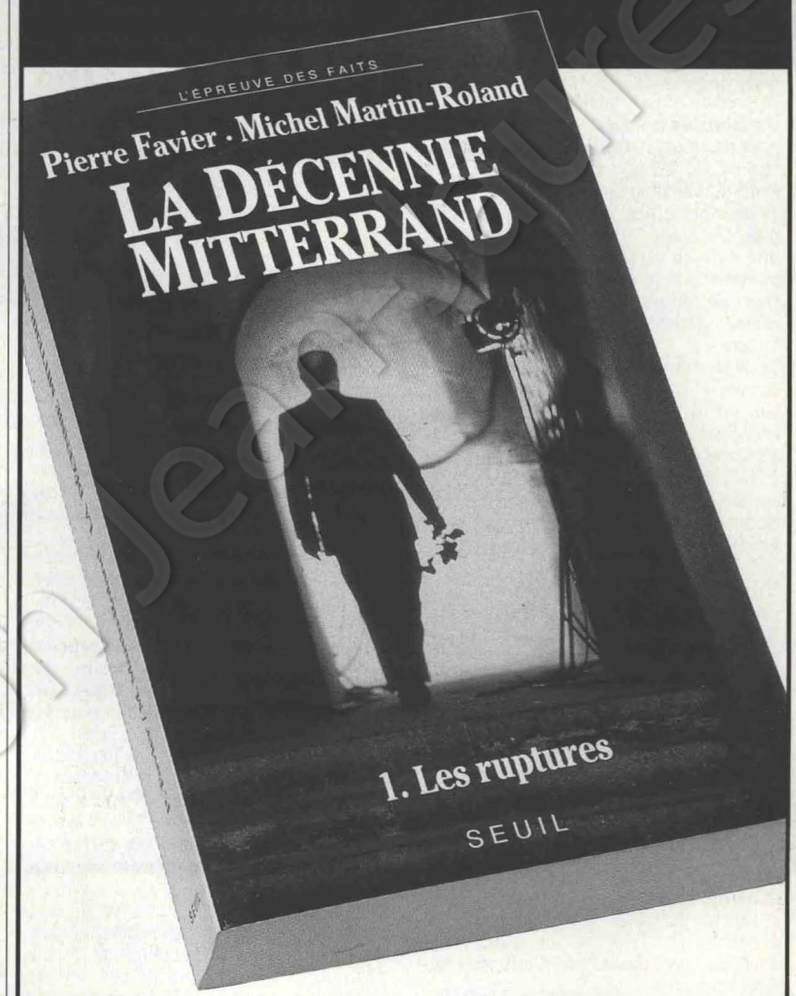
C'est un cinquième de la population française, qui vit dans la région Ile-de-France : 1.281 communes au total, dont 335 rien que dans l'agglomération parisienne. Les dysfonctionnements s'accumulent et rendent la vie quotidienne difficile pour les Franciliens."On vit mal dans la région parisienne", s'était écrié Michel Rocard. Circulation au bord de l'asphyxie (85% des embouteillages ont lieu en Ile-de-France). Saturation des transports en commun (particulièrement sur la ligne A du RER, Saint-Germain - Marne-la-Vallée). Pénurie de logements qui provoque la flambée des loyers, l'exil de couches de plus en plus importantes de la population (même les salariés moyens ne peuvent plus se loger en zone centrale). Concentration des quartiers défavorisés (100 des sites choisis pour le développement social des quartiers se trouvent en région parisienne).

La réalité régionale se présente sous un jour contradictoire, mais la pente naturelle est celle de l'agrandissement des écarts. C'est juste un peu forcer le trait que de dire que les bureaux se trouvent à l'Ouest et les hommes à l'Est (ou du moins les lieux où ils vivent). Cette situation mal contrôlée tient à la fois aux mécanismes du marché, efficace mais inégalitaire, et au mauvais usage de la décentralisation de certaines collectivités locales. Comme l'analysait Pierre Merlin au colloque de Créteil : "Au plan institutionnel, on assiste à une montée en puissance des égoïsmes locaux. Les élus ont compris que leur réélection serait mieux assurée par une stabilisation de leur électorat, donc de la population, du parc de logements, des activités, etc., que par une politique dynamique de transformation du territoire dont ils ont la charge." Le rôle de l'Etat, la nécessité d'une planification, apparaît clairement. Comme le proclamait Pierre Joxe : "L'aménagement de la région Ile-de-France est une affaire d'Etat." Le premier schéma directeur, conçu sous la direction de Paul Delouvrier en 1965, a largement épuisé ses potentialités. D'où un processus qui s'est déroulé parallèlement et relativement harmonieusement, si l'on excepte l'annonce de l'aménagement de la Défense, ressenti comme inopportune, au gouvernement et au PS. Elaboration d'un livre blanc par des experts du gouvernement, de la région et de la ville, document de travail remis le 5 février 1990 dont le Premier ministre devait dire qu'il est "d'accord avec beaucoup d'éléments de ce livre, mais que certains de ses aspects suscitent de sa part des réserves voire des oppositions", organisation par les fédérations du PS d'un colloque à Créteil les 9 et 10 février 1990, journée régionale sur "les enjeux du schéma directeur" et convention régionale des socialistes, le 15 décembre, avec définition d'un projet pour l'Ile-de-France. Préoccupation principale : éviter que "l'Ile-de-France ne perde une grande part de sa qualité de vivre et de son prestige, pour devenir comme ces autres ensembles urbains où les déséquilibres sociaux, la violence, l'exclusion et la solitude font douter de l'avenir de la ville." Pour Jean-Marie Le Guen : "La ligne de rassemblement des socialistes a été de poser la question sociale urbaine, de relever le défi des inégalités et des tensions. L'objet de cette convention est de définir un avenir pour l'Ile-de-France, de donner une autre réponse plus juste, plus équilibrée que celle de la saga libérale. L'intervention du président Mitterrand à Bron sur les problèmes de la ville peut donner un nouvel élan à notre combat. Nous sommes globalement d'accord avec les mesures envisagées, à la différence près que nous ne parlons pas de péréquation mais de fonds d'intervention de l'Etat. Nous avons proposé une série de mécanismes en vue d'une nouvelle loi foncière." La tenue de la convention devrait confirmer un Parti socialiste, sur ce sujet en bon état de marche, prêt à affronter les prochains rendez-vous que seront la discussion de l'avant-projet du schéma directeur au premier semestre 1991 et les élections régionales, couplées avec les cantonales, en 1992.

B.C.



LE LIVRE DE RÉFÉRENCE



Un ouvrage de référence, de nature à ravir les historiens. Un exposé clair, précis, pour tout dire irréfutable de ce morceau d'histoire de France.
Jean-Marie Colombani / Le Monde

Le premier ouvrage de référence sur la Présidence depuis 1981. Avec vue imprenable sur les archives protégées. Les 588 pages de ce livre seront vite écornées à force d'être consultées.
Christine Fauvet-Mycia /Libération

Voilà enfin la somme du "décennat" qui va faire date.
Christian Sauvage /Le Journal du Dimanche

Un ouvrage de référence sur dix ans passés à l'Elysée. Si le travail est sérieux et crédible, il n'est pas pour autant austère. Les anecdotes y ont leur place, souvent désopilantes.
Nicole Kern/Le Figaro

Collection L'Epreuve des Faits dirigée par Hervé Hamon et Patrick Rotman.
Tome 1 : Les ruptures. 140 F Tome 2 : Les réconciliations (à paraître)

Editions du Seuil

VOTRE COURRIER

Vous avez publié, dans votre numéro 80, une lettre de Michel Colombeau, de Clermont-Ferrand.
Je dois vous dire ma surprise sur la forme choisie par ce camarade, au demeurant mal informé, pour exprimer son point de vue. La critique vise l'ensemble de l'équipe de Roger Quilliot qui, saisie d'une demande émanant de Thierry-Sabine Organisation, l'a étudiée en bureau municipal avant de poursuivre la procédure normale de prise de décision qui a abouti à l'accord du conseil municipal.
Les sports mécaniques intéressent une proportion importante de nos concitoyens. Plus de 100.000 personnes ont assisté dans l'enthousiasme au passage de cette épreuve dans notre ville, le 1er janvier 1988. De plus, Clermont-Ferrand a une histoire et une culture de sports mécaniques (du pneumatique au circuit de Charade, en cours de rénovation) que sa stratégie de communication : "Clermont pôle position", intègre.
La démocratie exige que nous en tenions compte et que nous travaillions au rayonnement de Clermont-Ferrand sans écarter les opportunités de montrer la capacité d'organisation de notre ville. La secrétaire d'Etat aux Droits des femmes n'a, de plus, aucune raison de rejeter les sports encore trop masculins, que ce soit le rugby ou le sport automobile ! Ce serait être bien sectaire que de le faire.
Enfin, n'ayons pas du Paris-Dakar une vision néocolonialiste qui considèrerait que les peuples d'Afrique ne sauraient pas se saisir d'une telle manifestation pour en tirer tout le bénéfice social et économique.
Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, adjointe au maire de Clermont-Ferrand (63)

Depuis longtemps, les services de la direction générale des Impôts ne peuvent plus faire face correctement à leur mission, faute de moyens nécessaires. Un an après la reprise du travail, après cinq mois de grève, la situation est la même sauf quelques photocopieurs ou machines à calculer en plus.
Ce manque de moyens entraîne à la fois une "justice fiscale" de plus en plus bafouée (je ne peux, par devoir de réserve, donner des exemples précis) et des moins-values budgétaires certaines. En effet, une augmentation des moyens de la DGI se traduirait forcément par une augmentation des recettes budgétaires : c'est la seule administration dont l'augmentation des moyens est rentable.
Après 30 ans dans cette administration et 15 ans au PS, je ne me pose plus la question, mais j'accuse le gouvernement de démagogie. Certes, il voudrait bien réduire les 100 milliards de fraude fiscale, mais la montée en puissance de l'action de nos services ferait forcément davantage de mécontents. Donc je dis clairement que le gouvernement veut bien plumer la volaille, mais sans la faire crier.
A la DGI, nous sommes tellement blasés que nous n'en ferions pas cas si ce n'était que notre administration fait retomber la responsabilité du travail mal fait sur les chefs de service.
Albert Sabatier - Bagnols-sur-Cèze (30)



Prenons garde de voir le Projet qui nous est soumis avec les yeux de Chimène pour Rodrigue, tant notre Parti a besoin de textes de de référence. Il serait prêt à épouser le premier venu.
Je sais bien -vieux militant- que de débats en section, fédération, convention en apports de courants, etc., le projet final aura un autre visage. Mais je sais aussi que la première empreinte (comme pour les oies de Lorenz) est souvent indélébile.
Allons au fait. La trame de Projet que nous avons reçue est un mauvais coup pour les militants.
C'est un texte descriptif (critiquable sur les appréciations "rustiques" concernant le Moyen Age... opposé à la Renaissance - voir Duby). C'est un PV sur la complexité des êtres et des choses. C'est en fait un texte de greffier profondément simpliste et démobilisateur.
Bien sûr, Epinay, c'est fini. Le front de classe, la rupture avec le capitalisme, l'union de la gauche ont fait leur temps. Je ne vois pas pourquoi nous aurions des regrets puisqu'ils ont bien servi, mais ces thèmes, ces objectifs -parfaitement saisis par les militants, par l'opinion- assuraient une identité (une idéologie) : ils étaient une utopie crédible car lisibles et souhaitables.
Dans ce qu'on nous propose, où sont les objectifs clairs, lisibles, discutables ? Où est la prospective politique, où est l'utopie crédible ?
Il y manque -regardons-y plus au fond- des thèmes simples (je n'ai pas dit simplistes) qui soient les révélateurs, les porte-drapeaux de notre identité et de notre volonté. Par exemple : justice sociale, responsabilité, partage, solidarité, etc.
Le Projet est mal parti, c'est un rideau de fumée sans repère politique.
Attention, c'est un projet démobilisateur.
Bernard Amigues - Ibos (65)

Je ne peux qu'applaudir à la récente résolution (29.11.90) du Conseil de sécurité des Nations Unies de se donner tous les moyens pour faire respecter ses décisions antérieures sur la crise du Golfe, notamment l'exigence de retrait inconditionnel des forces irakiennes du Koweït.
Force est toutefois de remarquer que, dans d'autres cas d'occupation ou d'annexion, les résolutions des Nations Unies n'ont pas reçu le moindre début de commencement d'exécution. Par exemple l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza par les forces armées israéliennes (1967), l'occupation de Chypre par des militaires étrangers (1974), l'annexion du Timor oriental par l'Indonésie (1975).
Cela ne saurait constituer un argument pour contester la validité de la résolution votée contre l'Irak. Cependant, ce serait faire trop d'honneur à Saddam Hussein que de lui accorder l'exclusivité de la contrainte d'observation des résolutions du Conseil de sécurité.
Par souci de cohérence, les Nations Unies devraient, d'ici à la date fatidique du 15 janvier, affirmer solennellement leur volonté de voir la logique mise en œuvre à l'égard de l'Irak étendue à tous les autres conflits précédemment mentionnés. Une initiative de la France en ce sens serait particulièrement bienvenue.
Cette affirmation doit concerner notamment les territoires occupés par Israël. Car si, objectivement, crise du Golfe et question palestinienne ne sont pas liées, elles ne sont pas non plus totalement indépendantes dans l'esprit et la sensibilité des populations concernées. En outre, sans traité de sécurité collective et de désarmement équilibré aux Proche et Moyen-Orient, les facteurs explosifs perdureront avec ou sans Saddam Hussein. La proposition de conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, proposition faite par François Mitterrand le 24 septembre devant les Nations Unies, me paraît plus que jamais d'actualité. Et le moment semble particulièrement bienvenu pour que le principe en soit dès maintenant affirmé par l'ONU.
Si, avant le 15 janvier, les Nations Unies ne lançaient aucun signal en ce sens, je pense pour ma part que la responsabilité d'un éventuel conflit du Golfe serait partagée, que le drapeau du droit international serait fortement taché de pétrole et que la France ne devrait pas s'engager dans un tel conflit.
La paix est possible, tous ses chemins sont loin d'avoir été explorés, ils ne demandent qu'à l'être.
Pierre Jaffry - Rennes (35)

Je ne peux m'empêcher de vous écrire tout de suite parce que j'ai la certitude qu'il faudrait se préparer rapidement à créer les bases d'un grand mouvement pacifiste. Cela me paraît essentiel, si on veut éviter la guerre, dont les conséquences sont imprévisibles.
Je pense que, quoi qu'il arrive, il faut opposer la fraternité à toute violence, ainsi que la conciliation.
Je suis parmi ceux qui n'apprécient guère Saddam Hussein, pas plus d'ailleurs que Pol Pot et les différences de comportement internationales vis-à-vis de ces deux personnages prouvent des intérêts autres que moraux.
Arrivera-t-on à ce que Saddam Hussein se retire par patriotisme, par exemple, et pour éviter le pire si la diplomatie internationale prend le dessus ?
En tout cas, je peux dire que, si la guerre éclatait, le Parti socialiste en prendrait un coup définitif.
Francine Gaudin - Meudon-la-Forêt (92)

La région Ile-de-France abrite 19% de la population française mais 33% des emplois nouveaux. Il s'y construit deux fois plus de bureaux qu'en province. La fiscalité y est particulièrement favorable, grâce à cette concentration.
40% des cadres et membres des professions libérales habitent et travaillent en région parisienne, qui regagne des habitants depuis 1988. De plus, pour 100 habitants nouveaux, il s'y crée 31 emplois contre 12 seulement en province.
Rien n'a changé et la description, faite par J.-F. Garnier en 1946 dans son livre "Paris et le désert français", est toujours d'actualité.
Plus que jamais, l'aménagement du territoire doit être à l'ordre du jour et le ministère en charge de ce secteur doit non seulement avoir une position interministérielle pour exercer un droit d'arbitrage mais aussi être mis en valeur par le gouvernement afin de préparer l'avenir et favoriser une égale répartition des richesses. Une justice géographique doit s'installer dans notre pays, le rééquilibrage entre province et région parisienne doit s'imposer rapidement, car il est évident que cette dernière reste trop gourmande en crédits, en population, en matière grise.
Dans notre région du Nord-Pas-de-Calais, les longues, très longues négociations, les démarches incessantes des élus (députés et président du conseil régional) pour sauver une région qui a été touchée très durement par les restructurations industrielles, commencent à porter des fruits. Une université devrait voir le jour bientôt dans le Pas-de-Calais. Des zones de conversion industrielles défiscalisées devraient être mises en place dans le Valenciennois, la vallée de la Sambre et le bassin minier. Combien de temps faudra-t-il pour que la CEE donne son accord à cette opération ?
Pourquoi ne prend-on pas des mesures beaucoup plus radicales qui consisteraient à taxer davantage toute nouvelle installation en région parisienne pour taxer moins les installations en province, dans des secteurs sinistrés ? Revoir les règles de la fiscalité me semble en tout cas une des solutions.
Agissons vite et fort, le temps presse !
Yves Dupont - Annequin (62)

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude, et surtout de mon incompréhension sur la sélection pour le recrutement des profs.
Thierry Xavier l'avait bien souligné dans sa lettre que vous avez publiée 16 novembre 1990 par une phrase, qui résume tout le problème de l'administration de l'Education nationale. "Car, au moment où l'on manque cruellement de profs, il serait peut-être temps enfin de penser à nous autrement que par le biais de concours stupides ne tenant compte que des diplômes".
Sur plus d'un "Vendredi" la publicité "l'Education nationale recrute" avait attiré mon attention et, comme vous le devinez, j'ai tout de suite pris contact avec le service concerné. Réponse verbale qui est l'identique de celle que j'avais reçue par écrit : "Nous recrutons des titulaires".
Licencié en physique et ayant 14 années d'expérience informatique de haut niveau, j'avais proposé mes services pour enseigner soit en informatique, soit en mathématiques, soit en physique. Trois matières pour lesquelles il y a un manque sérieux de professeurs mais, quand il s'agit de recrutement, c'est une autre histoire.
Cela paraît invraissemblable, mais est tout à fait vrai.
Messaoud Guerfi - Riyadh (Arabie Saoudite)



Claude Allègre : "Préserver l'homme d'abord"

Se donner des priorités : l'écologie n'échappe pas à la règle. Claude Allègre choisit : une écologie des villes et, pour cela, une économie de l'écologie. Objectif, c'est le titre de son livre : "Economiser la planète".

Les déchets nucléaires ? Simple : "Il faut les placer à la surface des déserts, en faire des pyramides. Là, il n'y a pas d'eau ; ils ne seront pas érodés, ils ne se disperseront pas." Claude Allègre, spécialiste des sciences de la terre, récemment entré en politique dans le sillage de Lionel Jospin, est avant tout un scientifique, donc un pragmatique. Ses propositions pour l'environnement le sont aussi et son livre, "Economiser la planète", en fourmille. Son souci principal : préserver l'homme. Sa méthode : analyser scientifiquement chacune des menaces qui pèsent sur l'avenir de la terre et hiérarchiser les dangers encourus par l'humanité. Il ne s'embarasse donc pas de fausses pudeurs. Violer les espaces quasi vierges que sont les déserts, ne provoque chez lui aucun état d'âme. Il ajoute : "Enterrer les déchets nucléaires dans le sol, c'est cela qui est criminel. Il s'agit en fait d'un refus de faire face au danger et cela provoque des pollutions. Dans un désert, ils ne bougent pas, ne s'érodent pas. On peut facilement les surveiller et les containers peuvent rester là des centaines de milliers d'années, sans que la radioactivité ne dépasse quelques dizaines de mètres."

Ni ultraoptimiste, ni catastrophiste

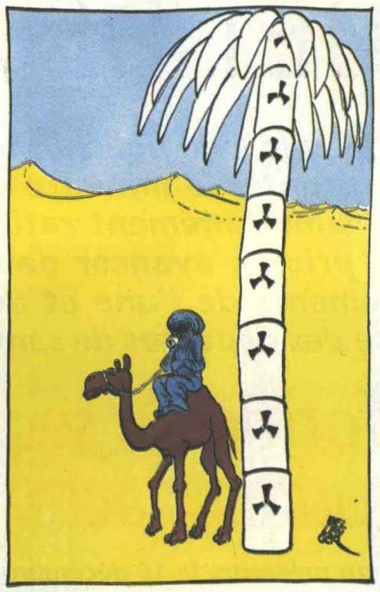
Autre exemple, très médiatique, des positions iconoclastes de Claude Allègre : l'effet de serre, c'est-à-dire le réchauffement général de la planète. Il n'y croit pas ou, plutôt, il n'y croit plus. "J'ai changé d'avis récemment, déclare-t-il, après la publication des études sur les carottes de l'Antartique, qui ont montré que les variations conjuguées du gaz carbonique et de la température avaient lieu bien avant que l'homme n'ait atteint un stade de développement avancé. Cela étant, la majeure partie des scientifiques pensent que l'effet de serre est important. Mais, en sciences, être majoritaire ne signifie pas que vous ayez raison. Sans cela, il n'y aurait pas de découvertes !" En la matière, tout est donc très relatif et soumis aux avancées scientifiques. Accessoirement aux modes.

En fait, le propos de Claude Allègre est d'éviter deux excès : "Les ultraoptimistes, que l'on peut qualifier d'inconscients, écrit-il, considèrent que l'homme s'est toujours révélé capable d'affronter les menaces qui le visaient et qu'il résoudra les problèmes qui se poseront demain à lui, comme il l'a fait hier. Et les tenants de l'attitude catastrophiste : l'homme a déjà saccagé sa planète et continue de le faire d'une manière quasi irréparable. Pour eux, la seule façon d'assurer sa survie est d'arrêter : d'arrêter tout, de tourner le dos à la société industrielle et à la croissance."

Une sorte de TVA de l'environnement

Face à ces deux attitudes, bien évidemment, Claude Allègre en choisit une troisième, qu'il qualifie "d'équilibrée". Elle consiste à chercher à enrayer les dégradations essentielles de l'environnement sans compromettre le progrès et le développement économique. En définitive, inventer un mode de développement intégrant les contraintes écologiques aux processus de production. Pour Claude Allègre, cela implique de ne pas ignorer l'homme et, donc, de ne pas minimiser les problèmes sociaux. Dans son livre, il expose longuement les principales menaces qui pèsent sur la planète mais il définit des priorités. Et, pour lui, il s'agit avant tout de se préoccuper des pollutions des villes : l'air, l'eau, les déchets urbains, la gestion de l'espace. Son programme : inventer une écologie de la ville. "Les hommes, déclare-t-il, vivent dans les centres urbains et il faut se préoccuper des conditions de vie des humains.

L'écologie, c'est cela : la relation entre les êtres vivants et le milieu dans lequel ils évoluent." Au passage, il fustige certains politiques qui se sont appropriés la couleur verte : "Les idéologies de la nature sont de type pétainiste !" et il propose "d'introduire l'écologie dans la sphère économique". Pour ce faire, trois méthodes sont envisageables. La première est celle des interdictions et des réglementations imposées par les Etats : "On prohibe l'essence au plomb, les CFC, l'usage des phosphates dans l'agriculture." La deuxième est budgétaire : nouveaux impôts et/ou ressources plus grandes affectées à la préservation de l'environnement. Ces deux solutions n'ont pas la préférence de Claude Allègre. Il les juge impopulaires et déresponsabilisantes. Il leur préfère une troisième voie, qui consisterait à intégrer réellement les questions d'environnement dans le "cahier des charges" de la société. Concrètement, un prix de la pollution serait fixé et les ressources obtenues serviraient à mettre en œuvre les moyens de la supprimer. Une sorte de TVA de l'environnement. Et Claude Allègre de citer plusieurs exemples : "On pourrait faire payer l'eau à divers prix suivant la qualité. Un prix pour l'eau potable, un prix pour l'eau d'irrigation, etc. A partir de ces prix, des entreprises pourraient fournir ces diverses qualités d'eau. Autre cas : si une taxe importante est imposée sur la consommation d'essence, nul doute que la voiture électrique ne se développe rapidement et ne devienne économiquement compétititve."



Pour mettre en place le système qu'il préconise, Claude Allègre esquisse, au terme de son livre, un mécanisme de fixation des prix -un compromis entre le coût de la dépollution et ce que les consommateurs seraient prêts à payer- et une instance de régulation, une agence nationale chargée d'établir les normes et de faire respecter les règlementations. Selon lui, un tel système serait créateur d'activités économiques. La dépollution et la préservation de l'environnement pourraient ainsi générer une industrie à part entière et créer par là même des emplois : "Si l'on interdit les fumées des voitures, des entreprises créeront et produiront les filtres adéquats. Un circuit économique naîtra."

Séduisant, le système proposé par Claude Allègre emprunte en fait, dans le domaine de l'environnement, à une vieille revendication des années 70 : intégrer les retombées sociales dans les coûts économiques. Bâtir, en quelque sorte, une économie à caractère humain. Le spécialiste des sciences de la terre qu'est Claude Allègre y ajoute la planète. Cela demandera aussi une révolution culturelle. A défaut, le scientifique se sera fait prophète le temps d'un livre.

Philippe Navarro

" Economiser la planète", Ed. Fayard, 380 p., 120 F.

Fonction publique

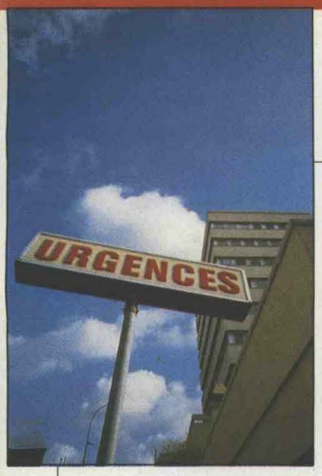
"Le mécontentement est fort, mais la mobilisation est faible" soupirent en chœur les syndicats de fonctionnaires après le peu d'écho rencontré le 7 décembre par la journée nationale d'action lancée par la FEN, la CFDT, le FGAF-autonomes, la CFTC et la CGC, quelques jours avant par celle organisée par FO et la CGT. Les uns et les autres voulaient protester contre la politique du gouvernement en matière de salaires et de dialogue social dans la fonction publique.

Le gouvernement, quant à lui, campe plus que jamais sur ses positions : en l'absence d'accord salarial, il a accordé 2,5% d'augmentation cette année. Il ne veut pas faire plus car il estime avoir déjà fait suffisamment : le salaire moyen dans la fonction publique a augmenté de 5,9% et, si on enlève les promotions individuelles, cela fait encore une hausse de 4,1%. Selon ses calculs, quatre salariés de l'Etat sur cinq ont vu leur pouvoir d'achat augmenté ou maintenu.

Pour Michel Durafour, l'avenir passe par le renouveau du service public qui était au centre de rencontres nationales à Paris les 29 et 30 novembre. Pour faire avancer les choses, il a proposé aux organisations syndicales l'ouverture de négociations en vue d'un accord-cadre sur la rénovation des relations et des conditions de travail dans la fonction publique : ces discussions viendraient après l'accord-cadre sur la formation continue signé il y a plus d'un an, et celui sur la rénovation de la grille des rémunérations et des classifications.

Quantitatif d'un côté, qualitatif de l'autre, le débat n'est pas nouveau mais il risque d'empoisonner pendant longtemps les relations entre l'Etat et ses agents.





OBJET DE TOUS LES SOINS :

Claude Evin poursuit une activité débordante. En agissant sur plusieurs fronts, le ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, veut simultanément rationaliser la médecine hospitalière, publique et privée, avancer dans le sens d'une meilleure harmonisation des financements de l'une et de l'autre et faire un pas vers une plus grande maîtrise des dépenses de santé.

Réforme du secteur public : acte 1

Claude Evin présente, le 19 décembre, au conseil des ministres, son projet de réforme hospitalière. Une réforme en douceur pour plus d'autonomie, d'ouverture et de dialogue entre personnel médical, hiérarchie, administration, médecins de ville et malades.

Dossier préparé par Monique Grima et Patricia Jaffray

"L'hôpital est aujourd'hui bloqué dans un cadre juridique inadapté. Il est contraint de fonctionner selon une logique comptable et administrative annuelle qui l'empêche d'organiser son développement. La coopération entre établissements hospitaliers est quasi inexistante. Les relations entre l'hôpital et la médecine de ville sont souvent insuffisantes". C'est par cet état des lieux peu réjouissant que débute le rapport de Claude Evin sur la réforme hospitalière, qui sera présenté le 19 décembre au conseil des ministres. Aboutissement de plus d'un an d'enquête et de concertation de la mission dirigée par Edouard Couty dans les établissements publics et privés et auprès des divers partenaires du système de santé, le projet s'articule autour de cinq grandes propositions : rétablir un plus juste équilibre entre les deux secteurs d'hospitalisation, le service public et le secteur privé lucratif ; accroître l'autonomie des établissements dans leur gestion et leur développement en allégeant la tutelle de l'Etat ; développer les responsabilités des acteurs du système hospitalier. Le rapport propose notamment la création dans chaque service d'un conseil, composé de représentants de toutes les catégories de personnel, chargé de participer à l'élaboration du projet d'établissement ; mieux répartir les moyens région par région. Actuellement, la carte sanitaire ne tient compte que du nombre de lits par habitant. Elle intégrera désormais toutes les iniatives alternatives à l'hospitalisation. Enfin, l'accueil du malade est au centre du projet. La loi fera notamment obligation à l'ensemble des établissements de soins de communiquer les dossiers des malades aux médecins qui les suivent.

Bref, c'est une refonte globale du système que propose Claude Evin. La première depuis vingt ans.

Hiérarchies écrasantes, et souvent désuètes, lourdeurs administratives, frustrations du personnel... Une situation qui rappelle à s'y méprendre celle d'une autre système mis en cause en ce moment, l'Education nationale. Un signe : à un sondage Ipsos, réalisé pour la mission Couty, 91% des personnes interrogées placent en tête des mesures susceptibles d'améliorer les hôpitaux "une meilleure utilisation des personnels". La réforme du système de santé est, après l'école, un des chantiers majeur des années 90. Le projet sera présenté le 19 décembre au conseil des ministres et dès la session de printemps au Parlement.

Des lits et des hommes

	Public	%	Privé	%
Nombre de lits ou de places	508.402	71	208.767	29
Nombre d'entrées	7.119.900	59	4.949.800	41
Nombre de journées d'hopitalisation	104.491.000	64	58.878.000	36
Personnel hospitalier	725.000	73	272.100	27

(Chiffres 1988. Source : Informations hospitalières, édition 1990)

UCANSS retour au paritarisme

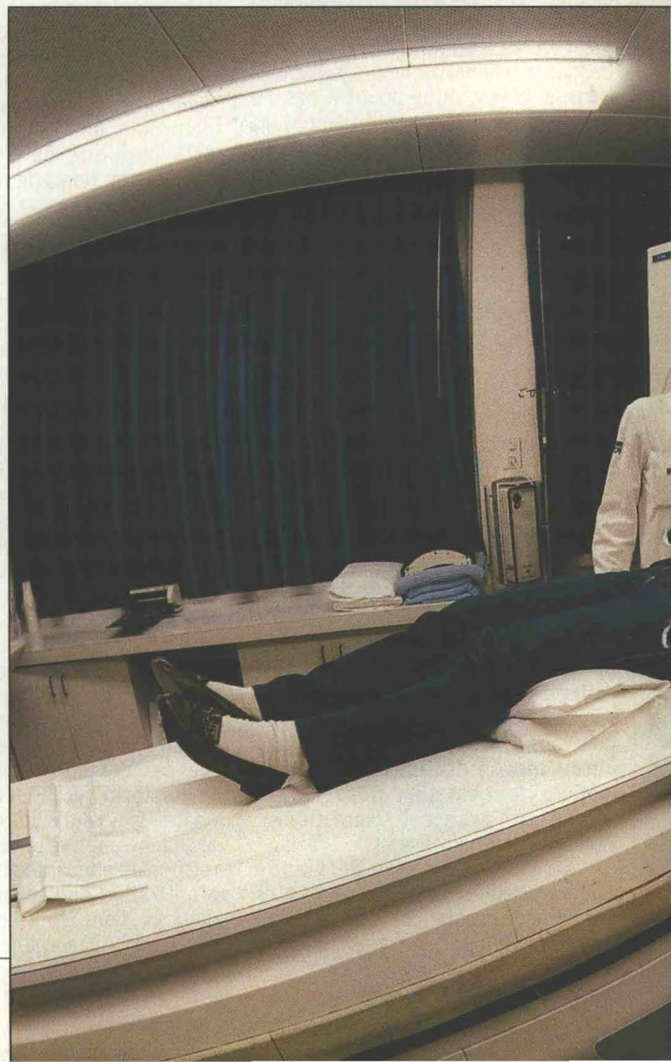
La crise de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale est close. En tout cas au sommet. Patronat et syndicats (à l'exception de la CGT) ont en effet signé un accord prévoyant le retour au paritarisme. Depuis six mois, le CNPF avait démissionné du conseil d'administration pour protester contre la faiblesse de sa représentation ; il avait six sièges et les syndicats neuf. La CFDT et la CGC démissionnaient à leur tour après que le gouvernement eut refusé d'entériner la hausse des salaires décidée par le conseil d'administration. Dorénavant, syndicats et employeurs disposeront du même nombre de sièges et vont pouvoir s'atteler aux problèmes des 180.000 salariés de la Sécurité sociale : les salaires, les retraites et, surtout, les classifications.

Hospitalisation privée vers l'encadrement

Pendant que l'hôpital public était sur la sellette, les cliniques privées continuaient leur chemin sans trop de heurts. Mais, à trop tirer sur la corde, elle finit par casser. C'est un peu ce qui leur arrive aujourd'hui avec une réglementation différente de leur financement.

Le 3 décembre, Claude Evin soumet pour avis à la Caisse nationale d'assurance maladie un projet d'arrêté interministériel sur les cliniques privées. Le 5, il lance la réforme de l'hôpital public par une communication au conseil des ministres. Le 6, il présente au Parlement plusieurs mesures pour encadrer l'activité des cliniques privées.

Jusqu'à présent, les rapports des 1.300 cliniques privées conventionnées avec les Caisses de Sécurité sociale étaient fondés sur trois éléments : le forfait journalier de séjour et de soins, le forfait des dépenses pharmaceutiques, le forfait des frais de salle d'opération, qui servaient de base au tarif de responsabilité de la Sécurité sociale pour rembourser les 4,5 millions d'actes chirurgicaux réalisés chaque



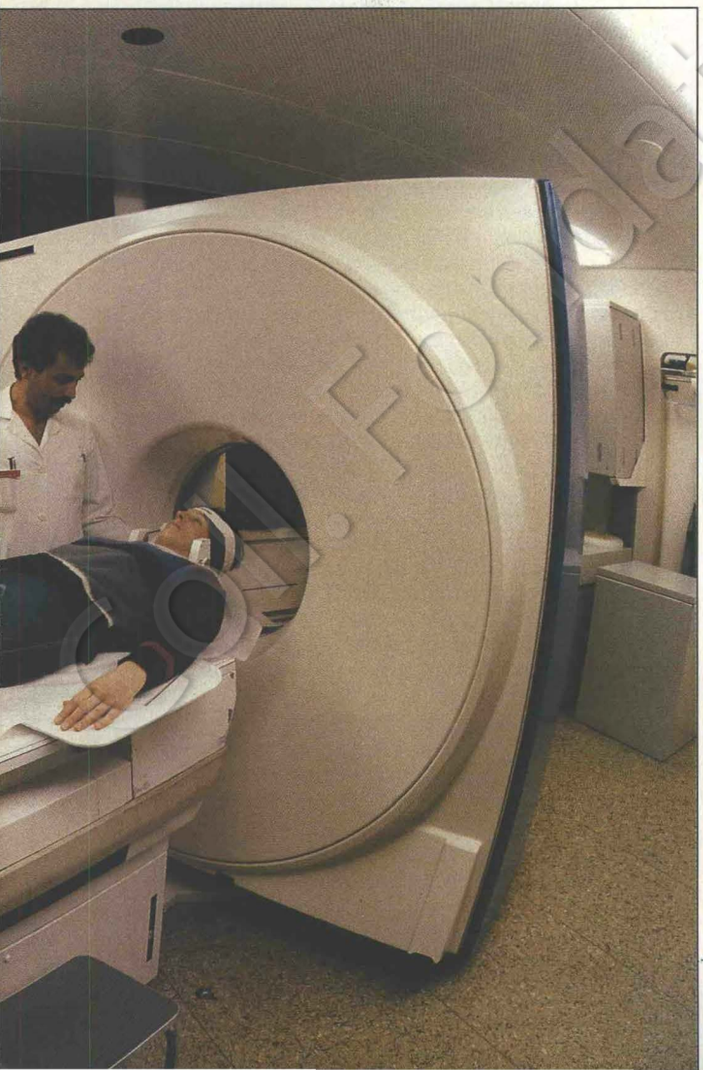
année dans les différents blocs opératoires privés. Ainsi, le forfait de salle d'opération (qui ne faisait l'objet d'aucun encadrement particulier, à la différence des autres prestations) devait correspondre aux dépenses effectivement réalisées pour fournir aux malades l'environnement chirurgical indispensable. Or, ce forfait a littéralement explosé depuis quelques années.

En 1988, le remboursement des frais de salle d'opération s'est élevé à près de 5 milliards pour le seul régime général, soit une progression de 12,5% par an. De 1986 à 1989, les remboursements ont augmenté de 59%. Ces frais de salle d'opération, institués en 1973, constituent en gros 30 à 40% des recettes des cliniques privées : théoriquement, il s'agit de remboursements ; en fait, il semble bien qu'ils soient sans rapport avec les frais réellement engagés.

Il existe en effet de très importantes disparités selon les régions, comme l'a souligné l'an dernier un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales. Selon l'IGAS, le montant des frais d'une ablation de l'appendice sous anesthésie générale varie de 603 à 2.193 F, celui d'une prothèse de hanches oscille entre 3.445 et 9.262 F, soit un écart de 1 à 2,7. Certaines caisses de Sécurité sociale accordent la prise en charge de recherches, comme les investigations endoscopiques, dans le cadre des frais d'opération, alors que d'autres la refusent.

Il existe manifestement des failles dans la réglementation actuelle, dont les cliniques privées ont abondamment su profiter pour gonfler leurs bénéfices au grand dam des hôpitaux publics, dont les budgets sont sévèrement encadrés. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de bloquer le montant du forfait en accordant, pour 1991, les mêmes sommes qu'en 1990, ce qui permettra immédiatement de réaliser une économie d'un milliard et donnera le temps de mettre à plat le système de financement de l'hospitalisation privée. Il va, en outre, inclure les frais d'analyse et d'examen de laboratoire dans les tarifs d'hospitalisation et limiter la durée des contrats tarifaires conclus entre les cliniques et l'assurance maladie.

Dire que les responsables des cliniques privées sont furieux est un doux euphémisme. Ils clament qu'on est en train de les égorger, qu'on veut la mort programmée de leurs cliniques et ont déjà averti qu'ils étaient prêts à "mettre en marche tous les moyens" pour faire reculer le gouvernement.



Santé scolaire : 1.100 médecins en détresse

Yeux, oreilles, dents, psychologie, alcoolisme, toxicomanies... Avec un médecin pour 10.000 enfants le service de santé scolaire, qui pourrait jouer un rôle social fondamental, se contente de gérer la pénurie. Son transfert à l'Education nationale, le 1er janvier 1991, changera-t-il la donne ?

Infirmerie du lycée professionnel du Val-de-Bièvre, à Gentilly. Ce matin-là, Geneviève Charlois, médecin scolaire, va s'occuper des dispenses d'EPS. Laurent a été signalé par son prof. Grand, sportif, Laurent répond avec précision. Oui, il est souvent essouflé. Au cours de l'entretien, il confie au médecin que sa mère est à l'hôpital. Dépression nerveuse. Suivront Brigitte, fraîche et délurée, qui a eu un enfant à quatorze ans ; Florence, seule, ou presque, avec ses deux petits frères, qui traîne depuis des mois une dermatose qu'elle ne peut pas soigner faute d'argent pour aller voir un spécialiste... "On arrive après la bataille, soupire Geneviève. Au mieux, on évite que la situation ne s'aggrave. L'interrogatoire est fondamental, poursuit-elle. Il permet de faire apparaître ce qui se cache derrière des petits maux anodins." Ainsi, derrière des dispenses d'EPS, il y a les grossesses -8 l'année précédente de gamines entre 13 et 15 ans-, les violences familiales "incroyablement fréquentes" ou simplement le mal-être qui donne envie de vomir, mal à la tête ou au ventre. C'est aussi une occasion de faire de l'information, d'expliquer aux ados comment fonctionne leur corps. Le rôle du médecin scolaire est bien souvent d'abord social. "Quand j'ai commencé, se souvient Geneviève, je pensais que j'aurais à surveiller les yeux, les oreilles, les dents... Plus j'avance, plus je me rends compte que les problèmes sont le plus souvent psychologiques ou familiaux."

58 secondes par enfant

Geneviève est responsable d'un secteur de plus de 5.000 enfants, de la maternelle au lycée. Visites obligatoires d'entrée au CP, en 6e, d'orientation en fin de 5e ou de 3e, séances d'information collectives sur la contraception, le sida, les toxicomanies mais aussi le sommeil, l'alimentation, travail avec l'équipe éducative, rencontres avec ses partenaires extérieurs, médecins de PMI, groupement d'aide psycho-pédagogique, services hospitaliers, élus locaux... Tout compte fait, il lui reste 58 secondes par enfant et par an !

L'état de la santé scolaire est "alarmant" diagnostiquait en juin dernier Jacques Beaupère, dans son rapport au Conseil économique et social (1) : "Avec environ 950 médecins contractuels et 296 vacataires, l'effectif actuel n'a jamais été aussi bas depuis dix ans. Cela équivaut à



un médecin pour 10.000 enfants (50% de moins que les normes)." Et ce n'est pas tout : sur 1.100 médecins scolaires, 111 seulement sont titulaires et 300 rémunérés à l'heure.

Sur le terrrain, les médecins scolaires "rament" . Il y a ceux qui, comme Geneviève, privilégient les relations individuelles. Corollaire : ne pouvant assumer un suivi réel de 5.000 enfants, elle choisit les zones défavorisées et les enfants en difficulté. D'autres jouent l'action collective contre l'échec scolaire, les toxicomanies. Chacun gère la pénurie comme il peut. Résultat : si le premier bilan de santé est réalisé dans 90% des cas, le pourcentage tombe à 63% pour celui d'entrée en 6e. Et les disparités régionales sont considérables : dans un département sur dix, moins de 60% des élèves sont vus par un médecin en maternelle.

Un écolier sur deux a un ennui de santé

Situation d'autant plus grave qu'au moment du premier bilan, plus d'un enfant sur deux présente un ennui de santé (2). En tête, les affections dentaires mais aussi des troubles visuels, auditifs qui, détectés trop tard, deviennent des causes d'échec scolaire. Cette prévention, déjà insuffisante, souffre d'une absence totale de suivi. Quant aux actions collectives, elles ne sont assurées qu'épisodiquement. Gravissime face à l'alcoolisme montant des ados, aux méconnaissances sexuelles, au sida... Grave également l'absence quasi totale de bilan épidémiologique qui permettrait de connaître l'état sanitaire des jeunes Français. En dix ans, seule l'ouïe a fait l'objet d'une réelle évaluation. Enfin, la mission de conseil du médecin scolaire est complètement méconnue. Rénovation, construction de locaux, il n'est pratiquement jamais consulté. Sans parler des emplois du temps...

"La situation est catastrophique", observent les associations de parents d'élèves. Pourtant, le rôle des médecins scolaires, qui connaissent à la fois l'enfant et l'école, est tout à fait décisif. Il faut casser les grilles qui entourent les établissements scolaires, estime Jacques Hui (PEEP - droite), qui propose la création d'un "centre de santé" pour 3.000 à 6.000 élèves selon les zones.

Position similaire à la FCPE (majorité) qui milite pour la reconnaissance de "l'aspect éducatif de la médecine scolaire."

"Il en faudrait 1.000 de plus", estime-t-on au ministère de l'Education nationale, où l'on s'apprête à accueillir le service de santé scolaire. Pour l'instant, un plan sur cinq ans, à partir de 1991, prévoit 330 recrutements.

Certes, la médecine scolaire n'assure pas des ponts d'or : 12.000 F par mois pour les contractuels, 7.000 F pour les vacataires. Reste que, dans une période de "surpopulation médicale", elle pourrait, comme le suggère Philippe Lazar (3) "absorber dix fois plus de praticiens qu'aujourd'hui. Le médecin pourrait alors, en collaboration avec les enseignants, consacrer d'une à deux semaines par an aux enfants de chaque classe, au dialogue avec leurs familles, à l'information, à la participation active et intelligente aux campagnes de prévention."

Encore faudrait-il qu'ils soient formés. Beaucoup n'ont fait ni pédiatrie, ni psychologie de l'enfant. Là encore, tout devrait changer. Deux concours sont prévus : l'un sur titres pour les spécialistes, l'autre sur épreuves, suivi d'un stage de formation pour les généralistes. 100% de diplômés, l'objectif passe aussi par la rénovation de la médecine scolaire.

(1) "La Santé scolaire et universitaire", CES juin 1990.
(2) "Le Suivi médical dans les établissements scolaires", C. Malègue. "Education et formations", N°19, avril 1989.
(3) "12 thèses pour le renouveau de la santé libérale", octobre 1990.

DE MADRID A PARIS ET AVANT ROME

Une nouvelle impulsion à l'Europe politique

En prélude à la tenue, à Rome, les 14 et 15 décembre, des deux conférences intergouvernementales préparant la voie à l'union politique et à l'union économique et monétaire de la Communauté européenne, les prises de position se multiplient. A preuve, la lettre signée par François Mitterrand et Helmut Kohl et les résolutions adoptées à Madrid par l'Union des partis socialistes de la CEE.

A l'évidence, la préparation du sommet de Rome a agi comme un accélérateur. Les socialistes, les premiers, ont mis au point leur position, après plusieurs semaines de réflexion (cf. "Vendredi" n° 81). Le RPR vient de faire de même.

A leur tour, François Mitterrand et Helmut Kohl viennent d'adresser au président en exercice de la Communauté, Giulio Andreotti, une lettre -signée conjointement-, dans laquelle ils exposent leur vision de l'union politique à naître (cf. extraits ci-contre).

Enfin (du moins pour l'instant), les leaders de l'Union des partis socialistes et sociaux-démocrates de la CEE se sont retrouvés, lundi 10 décembre, à Madrid.

A l'issue de leurs travaux, deux résolutions ont été rendues publiques. Ces textes se situent dans la problématique retenue par les socialistes français. Moins précis sur la question de l'union politique (l'approche de la politique commune de sécurité ou de l'élargissement de la CEE restent assez flous), ils abordent, sur le plan économique et monétaire, des questions à peine effleurées, voire ignorées, par le texte français (questions fiscales ou de l'accroissement du budget de la Communauté).

Et si des divergences subsistent -particulièrement avec le SPD, sur le statut de la banque centrale européenne-, Gérard Fuchs, représentant le PS français à Madrid, et vice-président de l'Union des partis socialistes (à ce titre chargé d'animer les travaux du groupe préparatoire sur les institutions) insiste sur les convergences qui se sont fait jour. "Les choses avancent vite", estime-t-il. "Par exemple, les travaillistes britanniques étaient, récemment encore, franchement opposés à l'idée d'une monnaie commune. Ils s'y résolvent désormais pour sortir leur pays de l'isolement. De même, les Irlandais acceptent, aujourd'hui, de parler de la politique européenne de sécurité, alors que soixante-dix ans de neutralité affirmée le leur interdisaient jusqu'à présent."



Ces convergences plus affirmées des points de vue des socialistes européens sont à mettre au crédit du lieu de rencontre, de confrontation des expériences, de meilleure compréhension mutuelle que constitue cette Union des PS de la CEE, qui devrait, à terme, selon Gérard Fuchs, devenir un puissant "organe fédérateur".

On mesure à ces évolutions l'importance du sommet européen de Rome, les 14 et 15 décembre.

G.T.

Déclaration commune de François Mitterrand et Helmut Kohl

En ce qui concerne les compétences de l'union et de la Communauté, nous proposons qu'elles soient approfondies et élargies, notamment en ce qui concerne l'environnement, la santé, la politique sociale, l'énergie, la recherche et la technologie, la protection des consommateurs.

Certaines questions actuellement traitées dans un cadre intergouvernemental pourraient entrer dans le champ d'action de l'union : immigration, politique des visas, droit d'asile, lutte contre les stupéfiants et prévention de leur usage, lutte contre la criminalité internationale organisée. Il pourrait être envisagé de créer un conseil des ministres de l'intérieur et de la justice...

Nos propositions sur la légitimité démocratique portent notamment sur les points suivants.

La citoyenneté européenne : le traité devrait définir les fondements et conditions de l'instauration d'une véritable citoyenneté européenne (...).

Les pouvoirs du Parlement : les procédures actuelles seraient renforcées dans le sens d'une codécision du Parlement européen pour les actes de nature véritablement législative (...).

Le président désigné par le Conseil européen puis, dans un second temps, l'ensemble de la Commission des Communautés européennes verraient leur nomination confirmée par le Parlement, statuant à la majorité de ses membres.

La conférence devrait examiner comment les parlements nationaux pourraient être associés plus étroitement à l'union et comment les régions pourraient faire valoir leurs intérêts sur les questions essentielles les concernant.

Nous proposons pour l'efficacité de l'union que soient confirmés et élargis le rôle et les missions du Conseil européen (...).

Quant à la politique étrangère et de sécurité commune, elle aurait vocation à s'étendre à tous les domaines (...).

Nous suggérons que le Conseil européen définisse les domaines prioritaires de l'action commune : par exemple, les relations avec l'URSS et les pays d'Europe centrale et orientale, la mise en œuvre des conclusions du sommet des 34 et des suites du processus CSCE, les négociations de désarmement, les relations avec les pays riverains de la Méditerranée...

La politique étrangère pourra ainsi évoluer vers une véritable politique étrangère commune.

La politique de développement devrait également faire partie de l'union.

De plus, l'union politique devrait inclure une véritable politique de sécurité qui mènerait à terme à une défense commune.

Nous proposons que la conférence étudie comment l'UEO et l'union politique pourraient établir une relation organique claire et comment, par conséquent, l'UEO, rendue plus opérationnelle, pourrait faire partie à terme de l'union politique et élaborer pour le compte de celle-ci la politique de sécurité commune...

Paris, 7 décembre 1990

L'Union des partis socialistes de la CEE

L'Union des partis socialistes de la CEE est née lors d'un congrès, organisé à Luxembourg, en 1974.
Elle groupe les seize partis socialistes et sociaux-démocrates de la CEE (l'Italie, l'Irlande et la Belgique en comptent deux), plus le PS autrichien, auxquels se joignent les partis associés (Norvège, Suède, Suisse, Finlande et Islande) et des partis observateurs (Israël, Malte, Chypre, Turquie).
Actuellement présidée par Guy Spitaels (président du PS belge), elle compte six vice-présidents, dont Gérard Fuchs, secrétaire national aux Affaires européennes. Un congrès fixe tous les deux ans les orientations politiques de l'Union. Un bureau et un secrétariat assurent son fonctionnement. Le secrétaire général est Axel Hanisch (Allemagne). Il est assisté d'un secrétaire général adjoint (Jean-François Vallin).

Walesa, la Pologne et l'Europe



Walesa doit rassurer s'il veut s'en sortir.

Comme prévu, Walesa a été élu président de la République avec 75% des suffrages exprimés, mais aussi 47% d'abstentions. Pour lui, c'est la consécration de vingt années de luttes. Analyse avec Gilles Martinet, spécialiste de l'Europe centrale, ambassadeur de France.

"Vendredi". Qu'a révélé la fragile élection de Lech Walesa ?

Gilles Martinet. Cette élection a montré la fragilité de la démocratie polonaise. Le candidat le plus authentiquement démocrate a subi une rude défaite. La surprise créée par Tyminski s'explique par le fait que la population, dont le niveau de vie a fortement chuté, a été plus sensible au mirage américain qu'à la rigueur triste de Mazowiecki et à la démogogie populiste de Walesa. Au fond, la Pologne est moins traditionnaliste, cléricale et nationaliste qu'on ne le pensait. L'Eglise a appelé à voter massivement pour Walesa au second tour or, son élection est loin d'être triomphale, puisque 47% de Polonais se sont abstenus et que Tyminski a recueilli 25% des suffrages exprimés.

Quel gouvernement le nouveau président va-t-il former et comment ?

Walesa est, certes, un démagogue mais c'est aussi un politique. Il va être conduit à chercher un accord avec ceux qu'il a combattus. Je ne sais pas si certains proches de Mazowiecki accepteront de participer au gouvernement pour maintenir l'orientation économique. Je pense que, dans cette affaire, la réaction de l'étranger va peser fortement. En Roumanie, on l'a vu, l'affaire des mineurs a fait annuler un certain nombre de projets. Walesa doit rassurer s'il veut s'en sortir. C'est pourquoi je pense que nous ne devons pas dramatiser à l'excès la situation actuelle. Et nous, Français, devons d'autant plus garder notre sang-froid que la carte polonaise est déterminante pour notre politique à l'Est. Tout se passe en effet actuellement comme si, d'ici cinq à dix ans, seuls deux pays de l'Europe de l'Est, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, pouvaient intégrer la CEE, les autres pays étant laissés de côté. Cela constituerait avec, en outre, l'adhésion de l'Autriche, un formidable renforcement du pôle germanique en Europe centrale. La Pologne doit être dans le peloton comme élément d'équilibre essentiel.

La société polonaise ne recèle-t-elle pas d'inquiétantes tendances mises à jour par la campagne électorale ?

Il est certain que ceux qui conçoivent la démocratie comme nous le faisons ont été minorisés. Pourtant, le poids de l'Eglise est moindre que pendant la période communiste. Les mesures d'inspiration intégriste catholique, comme le vote par le Sénat d'une loi sur l'avortement (deux ans de prison pour les médecins et les femmes qui pratiqueraient des avortements), l'enseignement religieux obligatoire, ou encore les menaces de Walesa contre les homosexuels, ont entraîné des réactions d'opposition très violentes chez nombre de Polonais et de Polonaises. Il y a une Pologne qui aspire au modernisme.

Mais il est évident aussi qu'il y a eu des relents d'antisémitisme chez Walesa et que le nationalisme et le populisme sont très forts. L'histoire de la Pologne nous apprend que, dans ce pays, l'apprentissage de la démocratie est difficile.

Quel impact peut avoir cette situation politique sur les autres pays de l'Europe centrale ?

Limité. Ces pays sont actuellement très cloisonnés. Seul un chaos en URSS peut avoir une réelle influence, car les liens économiques demeurent. Pour le reste, le repliement sur soi et même sur les plus petites communautés est le phénomène le plus caractéristique aujourd'hui, en Europe centrale, où le nationalisme se développe aussi à l'échelon des minorités.

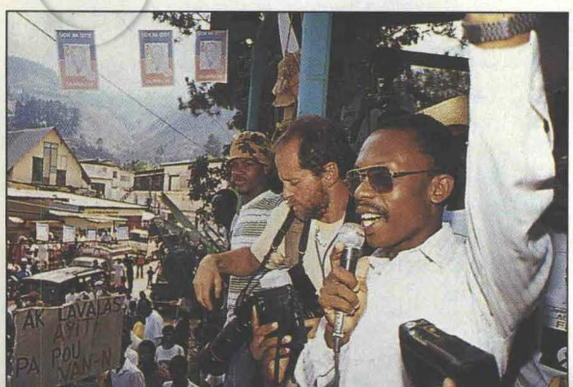
Propos recueillis par
Ghislaine Toutain

Démocratie en Haïti ?

Dimanche, les Haïtiens se rendront aux urnes pour des élections générales : présidentielles, législatives, pouvoir local. Si tout va bien, un gouvernement démocratiquement élu devrait enfin prendre les rênes du pays, cinq ans après la chute de Duvalier.

C'est un raz de marée : la candidature d'un prêtre illuminé, en rupture depuis 1988 avec la hiérarchie catholique, bouleverse tous les pronostics électoraux. Il y a quelques semaines encore, le père Aristide, Ti-Tid, dénonçait le diabolisme de ceux qui parlent d'élection avant que l'injustice cesse en Haïti. Aujourd'hui candidat, c'est la vedette. Fort d'un sondage récent de "Radio Métropole", il déclare déjà que des élections qui ne le porteraient pas au palais présidentiel dès le premier tour seraient frauduleuses.

Parmi les onze candidats à la présidence, c'est, jusqu'à l'irruption de Ti-Tid dans la compétition, le candidat de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès, qui était le favori. L'Alliance, dont une composante essentielle est le Parti socialiste, baptisé PANPRA, est de loin la force politique la mieux structurée, capable de présenter un programme cohérent et des candidats aux diverses élections dans tout le pays, capable aussi, par l'ampleur de ses relations nationales et internationales, d'obtenir les appuis indispensables pour s'attaquer efficacement à la misère, la violence et la corruption.



"Ti-tid", le père Aristide, prêtre illuminé, en rupture avec la hiérarchie catholique.

Certes... Mais le père Aristide, dont la prédication résonne depuis longtemps dans les bidonvilles de Port-au-Prince, est l'écho d'un désespoir qui, en Haïti comme ailleurs, hésite à faire confiance aux "politiques". Et, de son côté, la mafia duvaliériste craint avant tout une rationalité économique qui mettrait en péril ses circuits. Mercredi 6 décembre, une bombe éclatait au cours d'un meeting de Ti-Tid : 7 morts d'âge moyen de 15 ans, une cinquantaine de blessés grièvement atteints. Le cauchemar des élections de novembre 1987, interrompues par les mitraillettes, n'est pas oublié. Les duvaliéristes, que le Conseil électoral a eu le courage d'évincer de la course électorale, ont encore ce moyen pour dissuader certains électeurs de voter.

"Tèt en plas ! Kè'n pas sote !" (La tête en place ! Pas d'affolement"). C'est ainsi que le PANPRA invite, dans son dernier tract, les Haïtiens à répondre aux nouvelles formes d'intolérance et de passion par la sérénité et la lucidité. "La conquête, la défense d'un ensemble de droits, la souveraineté et la dignité nationale, ne peuvent être assurés que dans le cadre d'un vote réfléchi et responsable."

Sans doute la campagne "gagnante" du père Aristide a-t-elle un effet publicitaire efficace, de même les menaces de violence encouragent-elles l'abstention. Pourtant, aucun sondage crédible n'est possible en Haïti. Les Haïtiens, fatigués de trop d'années d'incertitude, entendront-ils les appels au réalisme ? La démocratie parviendra-t-elle à se frayer un chemin dans les broussailles de mystique des uns et de violence des autres ?

A suivre dans quelques jours...

Marie Duflo

DROITS DE LA FEMME

La Commission nationale aux Droits de la femme est très préoccupée par le développement d'agressions de cliniques et d'hôpitaux par des petits groupes intégristes d'extrême droite, et cela depuis près d'un an. Plus de 10 commandos ont opéré dans les lieux suivants : en janvier à la maternité des Lilas, le 9 février à l'hôpital Corentin-Celton, le 20 mars au CHR de Lille, en avril à l'hôpital Saint-Jacques de Nantes, le 18 juin à l'hôpital Broussais de Paris, à la clinique des Maussens de Paris, en septembre à l'hôpital Saint-Louis de Paris, le 19 septembre à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le 22 septembre à la clinique Sainte-Thérèse de Longeville-lès-Metz, fin octobre à l'hôpital Sainte-Croix de Nice, le 4 décembre à l'hôpital de la Croix-Rousse de Lyon.

La Commission nationale demande au Premier ministre, au ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, à la secrétaire d'Etat aux Droits de la femme et au ministre de l'Intérieur, de veiller à faire respecter la loi sur l'IVG et d'agir au plus tôt pour que ces agitateurs, organisés internationalement, ne puissent impunément continuer leurs provocations.

10 décembre 1990

Remue-méninges classique : **"Mais qu'est ce que je vais bien pouvoir lui offrir...?"**

Réponse : **bon sang mais c'est bien sûr, "Vendredi" !**

Nul besoin de courir, de stresser, de s'énerver, d'affronter la foule et les frimas, il suffit d'offrir un abonnement à "Vendredi", ou les "Dessins inspirés par l'actualité" de Bellenger, ou "Le Feu et l'eau" de

Les fêtes approchent...

J-P Bedeï et J-P Liégeois, ou les trois à la fois... Cela se fait au chaud et dans le calme et on a même pensé à vous puisque pour 2 abonnements offerts :

- ***nous vous faisons un cadeau***
- ***et nous vous garantissons que chaque fin de semaine ils et/ou elles penseront à vous.***

MAIS ATTENTION : entre Noël et le 1er de l'an, toute l'équipe de "Vendredi" se met au vert (ou à la poudreuse), passez donc vite vos commandes. Et n'oubliez pas qu'au 1er janvier l'abonnement passe à 250 F.

A vos stylos.

BELLENGER

DESSINS INSPIRÉS PAR L'ACTUALITÉ



Vendredi

NOUVEAU



A LIRE ABSOLUMENT

Jean-Paul Liégeois
Jean-Pierre Bédéï

LE FEU & L'EAU



Mitterrand-Rocard: histoire d'une longue rivalité

Grasset

Abonnez-vous les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" vous offre : un des deux ouvrages " Dessins inspirés par l'actualité" ou "Le Feu et l'eau" + l'adhésion gratuite au Club + un "pin's"

N° de section |_|_|_|_|_|_|

N° d'adhérent |_|_|_|_|_|_|

Mon nom.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

Je souhaite recevoir en cadeau :

- **"Dessins inspirés par l'actualité"** (1)
- **"Le Feu et l'eau"** (1)

(1) *Rayez la mention inutile*

Veuillez envoyer " Vendredi" de ma part à :

- 1 -

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

.....

.....

- 2 -

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

.....

.....

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs

accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs

10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

- ❑ *1 -* Je m'abonne à "Vendredi" pour un an (44 numéros) : **200 F**
- ❑ *2 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **250 F**
- ❑ *3 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande "Le Feu et l'eau" : **300 F**
- ❑ *4 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ *5 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ *6 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ *7 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir "Le Feu et l'eau" et "Dessins inspirés par l'actualité" : **200 F**
- ❑ *8 -* Je ne suis pas abonné : j'ajoute **20 F** de frais de port par ouvrage commandé

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

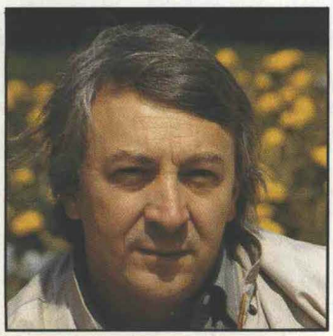
Date *Signature*

Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"

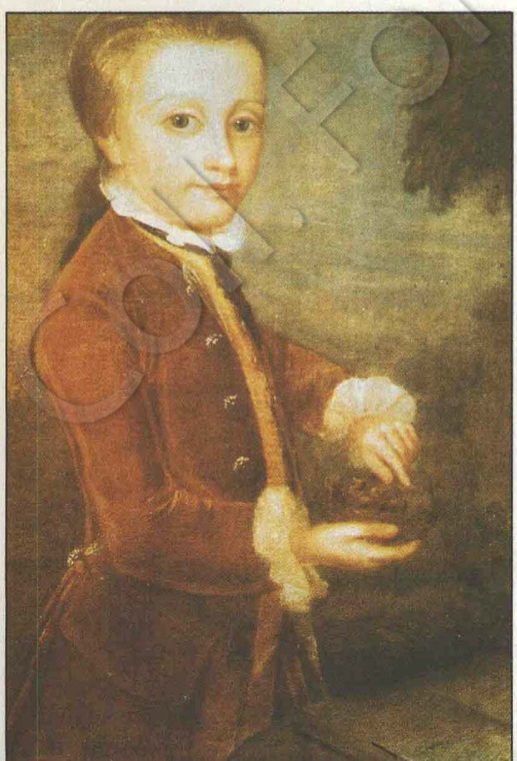
Collection Jean-Pierre Bédéï

VIRGIL TANASE

Il est mort, le divin Mozart



"Mozart est venu, et nous savons ce que c'est notre âme. En voyage depuis le fond des temps, elle a réussi son aspiration millénaire : la voici son propre corps. Faveur pour nous que cette médiation céleste, pour s'accomplir, ait choisi la musique !", s'exclame André Tubeuf (1) pour répondre à une question que l'on n'arrête pas de se poser depuis deux siècles, une question qui reviendra maintes fois pendant cette année du bicentenaire de la mort de Mozart : pourquoi cette architecture de sons nous ravit-elle immanquablement ?



Pourquoi cette sensation irrépressible que, bien au-delà du plaisir, sa musique nous offre la clef de l'univers ? André Tubeuf s'explique : "Un sculpteur l'eût mise dans le marbre ; nous aurions cru à son éternité, au lieu d'apprendre du beau sourire de la musique, dans l'instant, à y désirer l'éternité qu'elle reflète. Ainsi, le surnaturel a osé le naturel, pour pouvoir habiter parmi nous. Mozart a fait le chemin, et nous laisse le chant."

Le mot est lâché : incarnation ! Tels ces dieux qui agglutinaient leurs essences impondérables pour prendre l'apparence lourde d'une plante ou d'un animal, l'esprit ayant ordonné l'univers s'injecte dans les sons pour nous donner une chance de le percevoir. Cette musique est une vision, une apparition miraculeuse. Nous sommes, après l'avoir connue, des illuminés, témoins privilégiés d'un signe destiné à nous prouver que, dans chaque chose, il y a une graine d'étoile, en chacun de nous un germe de l'ordre cosmique. Le "Mozart" d'André Tubeuf est semence poétique du monde, et le texte qui le dit prend des airs de poème. L'ouvrage publié par les éditions Arthaud est tellement beau (encore qu'il me fût, parfois, difficile de saisir la logique de l'illustration) qu'il risque d'occulter la beauté d'un texte qui navigue entre l'intelligence du propos ("A étudier Mozart, on n'apprend pas plus, mais on aime mieux"), l'information s'ouvrant sur une théorie de l'art ("C'est une chance pour son œuvre que Mozart, programmé par l'histoire pour devenir le premier musicien libre, n'ait pu s'entendre avec son maître...") et la notation inspirée ("Plus tard, Salzbourg se métamorphosera en écrin de luxe pour celui dont elle fut le berceau mais jamais le nid").

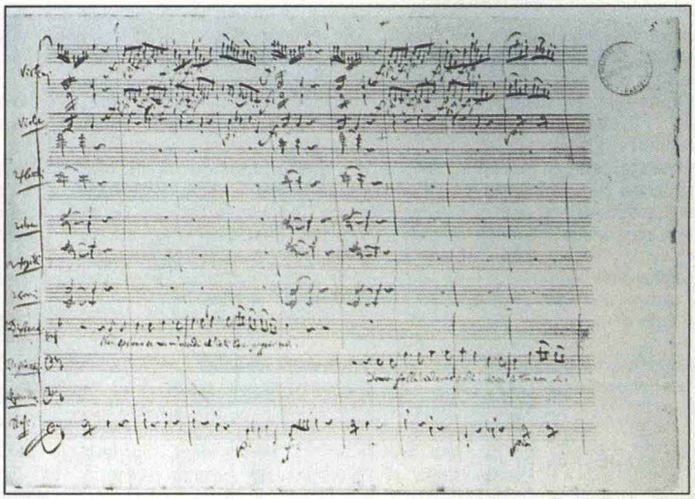
Le merveilleux ouvrage d'André Tubeuf inaugure une année Mozart qui sera sans doute extrêmement riche. L'agenda Mozart, publié par les éditions Atlas (2), vous en donne une idée. Le calendrier des manifestations organisées à Paris, en province et à l'étranger vous permettra de mettre en accord votre emploi du temps avec les innombrables concerts, colloques, festivals, expositions, etc. Elle est en même temps une petite encyclopédie Mozart complétant, à sa façon, le "Dictionnaire Mozart" (3) publié chez Lattès, où une vingtaine de spécialistes, sous la direction de H.C. Robbins Landon, vous font découvrir Mozart sous les angles les plus divers. Vous y trouverez non seulement des chronologies, mais également des références historiques, des études sur les questions d'argent et sur les influences musicales, sur la pensée du compositeur et sur ses rapports avec la franc-maçonnerie, sur ses voyages et ses maladies, un répertoire des jugements sur son œuvre et de la littérature mozartienne. Certes, comme tout ouvrage collectif, il y a des hauts et des bas (ainsi, un des auteurs prétend reconnaître dans l'andante con moto du quatuor K 428 les hésitations de Mozart sollicité de devenir le musicien de la loge maçonnique Zur Wohltätigkeit !) Il n'en reste pas moins, qu'à tout prendre, le Dictionnaire publié par Lattès reste un instrument de connaissance et d'orientation utile et agréable.

Tout comme un ouvrage plus ample, consacré à l'histoire musicale de Vienne (4), que l'on peut lire avec profit pour mieux comprendre le devenir si surprenant d'un Mozart qui, connaissant peu le grand Bach et Haendel, s'en fait l'héritier par l'intermédiaire des compositeurs de seconde main que lui offrait Vienne, à ce moment-là capitale musicale du monde et qui, nous signale l'auteur, Henry-Louis de La Grange, après Mozart et Beethoven, perdra sa qualité d'écoute. Elle boude les romantiques et sombre dans une fascination pour "les rossignols mécaniques de l'opéra italien, les acrobates du clavier ou de l'archet et les industries de la valse...". Impressionnant par sa documentation et suivant avec intelligence une logique de développement qui enchaîne l'innovation musicale en écho aux péripéties historiques, l'étude de Henry-Louis de La Grange est, à sa façon, un autre hommage au génie de Mozart. Vous y trouverez, ne manquons pas de le signaler, une description subtile des rapports de Mozart avec celui qui réussit à s'assurer une immortalité en s'accrochant à la légende mozartienne, Antonio Salieri.

Salieri n'a certainement pas empoisonné Mozart, ainsi qu'il le prétendit, lorsque, vieux, il perdit la raison. Justice lui est rendue dans une biographie que j'ai lue avec intérêt, publiée sous la signature de Volkmar Braunbehrens : "Salieri, dans l'ombre de Mozart" (5). Il est sans doute utile de remarquer que, du vivant de Mozart, Salieri était loin de se trouver dans l'ombre de celui qui allait l'éclipser par la suite, ce qui en dit long sur les rapports d'un public avec des œuvres dépassant avec trop d'élan les normes de leur époque. La biographie exacte et attentive de Volkmar Braunbehrens peut également nous faire réfléchir au destin d'un artiste dont les productions médiocres cachent et occultent les quelques chefs-d'œuvre parsemés ça et là.

Tant que nous y sommes, je ne manquerai pas de vous signaler que les éditions Flammarion publient une édition "revue, corrigée et augmentée" du premier volume de la "Correspondance" de Mozart (6). La nouvelle édition est complétée par un choix des lettres des proches de Mozart, notamment de son père Léopold. Une chronologie ajoutée en tête des chapitres permet de mieux se situer et de mieux saisir les implications de ces textes qui, avec un brin d'imagination, peuvent aider les lecteurs à se construire leur propre film, leur propre "Amadeus", peut-être pas pire que l'autre.

L'année Mozart commence sur les chapeaux de roues, pourvu que nous, lecteurs, puissions tenir le coup !



▲ *"Don Giovanni", 1787*

◀ *Jean Zoffany. Portrait de Mozart à huit ans*

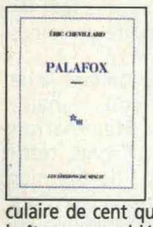
(1) "Mozart, chemins et chants" - André Tubeuf, Ed. Arthaud, 208 p., 450 F (jusqu'au 31 décembre).
(2) 144 p., 149 F.
(3) 650 p., 390 F (jusqu'au 31 décembre).
(4) "Vienne, histoire musicale" - Henry-Louis de La Grange, Ed. Bernard Coutaz, 260 p., 295 F.
(5) Ed.Lattès, 286 p., 170 F.
(6) 568 p., 189 F.

Le Kaiser et le ministre

Sombre dimanche pour l'Olympique de Marseille, qui a encaissé quatre buts, prestement envoyés par l'équipe d'Auxerre. A la fin du match, Jean-Pierre Soisson, maire de cette ville, vint féliciter son équipe. Puis, se souvenant que Basile Boli, maintenant dans l'équipe Tapie, avait aussi joué chez lui, il se mit en tête d'aller lui dire un petit bonjour. Seulement, arrivé dans le vestiaire marseillais, alors que Frantz Beckenbauer morigénait ses joueurs, ce dernier, ne reconnaissant pas le ministre du Travail, le sortit en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Tête du maire, qui ne put rencontrer son ancien joueur que bien plus tard.
Comme quoi, rien n'Auxerre de courir, il faut saluer à point.

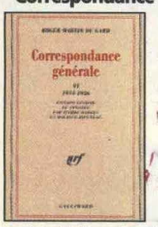
J.R.

Eric Chevillard : "Palafox"



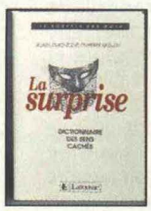
Olympie -qui joue dans ce livre les utilités comme ici tous les bipèdes- Olympie, donc, ne serait pas étrangère à l'évasion spectaculaire de cent quatre-vingt-douze huîtres rassemblées, selon le rite, pour fêter la Nativité.
Si vous commencez à lire "Palafox" par cet infâmant soupçon porté à la page 37, vous risquez d'être déconcerté. A moins que l'interrogation qui suit -pourquoi cette évasion ?- ne vous éclaire : "... Auraient-elles craint (les huîtres, ndlr) de recevoir dans l'œil, à la suite d'une maladresse, le jus de citron destiné en réalité à rincer leurs doigts ?" Tout du long, il en est ainsi : Palafox, animal protéiforme, va de métamorphose en métamorphose, passereau puis mastodonte, crocodile ou crapaud, hérisson l'espace d'un instant, requin bleu ou girafon. L'exercice de style est ébouriffant et le rire garanti. Mais pourquoi Eric Chevillard n'aime-t-il pas le genre humain ?
Mercure de France, 194 p., 75 F.

Roger Martin du Gard : "Correspondance 1933-1936"



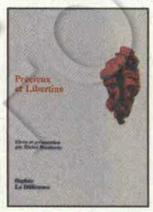
Nice, 6 juillet 1936. Roger Martin du Gard à Jean Guéhenno : "... Je suis avec vous de tout cœur. Je vous lis fidèlement, je potasse "Vendredi" chaque semaine jusque dans les coins. Mais ne me demandez pas ce que je ne sais pas faire..." Guéhenno avait souhaité que RMG collabore parfois à "Vendredi".
Roger Martin du Gard se trouve à Nice pour terminer l'énorme "Eté 1914", qui constituera la fin des "Thibault". Cet imposant sixième volume de sa correspondance couvre une époque cruciale : "(...) Je regarde le gouvernement Blum comme on couve la dernière flamme de bougie dans la tourmente, et ne résiste pas complètement au fol, fol espoir... (...)" (19 juin 1936). Dans ces quelque six cents lettres spontanées et lucides, c'est le "Jacques" des "Thibault", que l'on entend. Militant, oui ; athée, scientiste, déterministe, mais qui se heurte aux questions posées par son adhésion au socialisme.
Gallimard, 770 p., 350 F.

Alain Duchesne, Thierry Leguay : "La Surprise"



Il s'agit du "Dictionnaire des sens cachés" établi par les deux mêmes auteurs qui avaient déjà publié "L'Obsolète, dictionnaire des mots perdus". C'est un voyage dans la langue française, sous l'angle du saugrenu ou de l'inexpliqué. Tantôt l'œuvre du temps. Quand Mme de Genlis écrit : "S'il est des préservatifs contre l'amour, l'amitié seule peut les donner", elle voulait seulement parler de ce qui préserve. Tantôt celle des emprunts à des langues étrangères : d'où viennent mesquin, jubiler, manège ou mièvre ? Il y a des mots qui ont un sens et son contraire : énervé ; ceux qui en ont plusieurs : six significations pour "gendarme". Il y a les excentriques ou les inusités : quand le "chat" est un bateau ; le "gentilhomme", une espèce de canon et le "canon" une partie de vêtement. Inépuisable.
Larousse, 290 p., 115 F.

Précieux et libertins

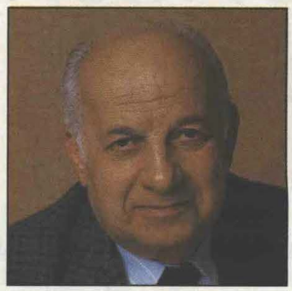


Deux mots à rechercher dans l'ouvrage précédent. Tant leur sens a varié selon les temps. Au XVIIe, il s'agit des écrivains épris d'un langage raffiné : les précieux et, pour les libertins, des esprits forts, des sceptiques et des licencieux. En point commun : l'intrépidité. Les précieux se battaient pour une conjonction. Et pour les libertins, rien au-dessus de la fermeté de l'âme.
Michel Nuridsany, qui préface ce précieux (!) volume, détaille leur apport sur le plan de la langue et dans le domaine des idées. La rencontre imprévue d'une aristocratie essouflée, de la bourgeoisie conquérante et du féminisme naissant. Plus de cent poèmes, Théophile de Viau en tête.
La Différence-Orphée, 130 p., 29 F.

Sélection établie par Jacques Garat

BLOC - NOTES

Claude Estier



5 décembre

Au groupe d'amitié France-Algérie du Sénat, je reçois le Dr. Haddam Tedjini, recteur de la Grande Mosquée de Paris depuis juin 1989. Personnage exceptionnel, qui a partagé sa vie entre sa profession de chirurgien et sa vocation de théologien, mais qui fut aussi un combattant de l'indépendance de son pays, avant de devenir ministre puis ambassadeur. Son langage est celui d'un islam modéré refusant tous les maximalismes, vantant ses relations chaleureuses aussi bien avec le cardinal Lustiger qu'avec le grand rabbin Sirat -"plus Algérien que moi", dit-il-, rêvant d'une intégration véritable de la communauté musulmane dans la communauté française, ce qui suppose une compréhension réciproque. Il a, à ce propos, cette formule choc : "Un islam bien compris et bien accepté est facteur d'intégration, un islam mal compris et mal accepté est facteur d'intégrisme." Je retiens aussi cette anecdote qui donne la mesure du personnage : c'est peu après avoir quitté le ministère des Affaires religieuses que, devenu ministre de la Santé publique, il inaugurait, en 1966, le premier centre du Planning familial algérien dont il est toujours le président. Je n'en conclus pas que tous les musulmans de France partagent les sentiments du recteur mais, que la Grande Mosquée de Paris ait à sa tête un homme aussi ouvert au dialogue, n'est pas sans importance.

6 décembre

L'UDF se pose soudain la question de savoir si l'acharnement mis par certains des siens, notamment Philippe de Villiers (que l'on dit encouragé par Valéry Giscard d'Estaing) à revenir, chaque semaine, devant la télévision, sur le financement des campagnes électorales n'aboutit pas au discrédit général de toute la classe politique. La réponse est évidente et confirmée par les derniers sondages qui donnent en baisse tous les hommes politiques, de droite comme de gauche. Sauf Raymond Barre, parce qu'il est perçu comme un marginal, et, surtout, Le Pen, principal bénéficiaire de l'hypocrite campagne de De Villiers et de ses amis.

6 décembre

Je retiens ce mot de l'ambassadeur d'URSS, Youri Doubinine, qui nous parle, non sans humour, des difficultés économiques de son pays : "De Gaulle disait qu'il était difficile de gouverner un pays où existent plus de trois cents fromages. Je vous assure qu'il est encore plus difficile de gouverner un pays où il n'y a pas de fromage du tout !"

7 décembre

Sur TF1, dans un cadre intimiste, Jacques Chirac raconte "sa" cohabitation. Il s'agit bien de sa version de ce qu'il a vécu entre mars 1986 et mai 1988 comme Premier ministre de François Mitterrand. On n'attendait pas de lui d'amabilités à l'égard du président qui n'avait en tête, à l'en croire, que de conserver le pouvoir alors que lui, Chirac, n'était préoccupé que des intérêts de la France. Il met pourtant à son passif trois erreurs : la suppression de l'impôt sur la fortune, une mauvaise explication de la loi Devaquet qui fit sortir les étudiants dans la rue, une réforme "maladroite" de la SNCF qui déclencha la grève des cheminots. Pour le reste, il est plutôt satisfait de son bilan. Mais, à la fin de ce récit autocomplaisant, on attendait une question qui ne lui a pas été posée : comment se fait-il, s'il avait si bien travaillé, qu'il ait obtenu un score si médiocre au premier tour des présidentielles de 1988 pour être largement battu au second tour par celui qu'il avait un peu vite enterré ?

8 décembre

Les démissions de Michel Noir et de Michèle Barzach provoquent des remous au RPR où Alain Juppé, Charles Pasqua et Philippe Séguin se trouvent d'accord pour condamner cette "trahison". Il y a trop longtemps que les intéressés avaient pris leurs distances pour s'émouvoir de cette réaction. Mais la question qui se pose à eux -comme aux dissidents de tous les partis- est celle de savoir si, à partir d'une analyse au moins partiellement juste, on peut agir en politique hors d'une entreprise collective. Déjà, l'an dernier, les mêmes et quelques autres, qui semblent d'ailleurs aujourd'hui plus prudents, avaient vu échouer piteusement une première tentative d'émancipation. Les partis politiques ont, certes, tous le plus grand besoin de se régénérer mais, n'en déplaise à ceux qui voudraient les voir disparaître, ils demeurent les premiers garants de la vie démocratique d'un pays.

9 décembre

Entre deux maux, comme ils le disent eux-mêmes, les Polonais ont choisi le moindre. Dix ans après avoir fondé "Solidarnosc", l'ancien ouvrier électricien de Gdansk est donc devenu président de la République ; mais 45% des électeurs n'ont pas jugé utile de se déplacer, comme s'ils ne croyaient plus que la démocratie puisse résoudre leurs difficultés quotidiennes. A Walesa de faire en sorte que l'on ne regrette pas un jour Jaruzelski !

Jean Tulard : "La Contre-Révolution"



La violence des idées engendre la violence des actions, laquelle génère alors la violence d'idées contraires. C'est un vrai débat qui est apparu dès juillet 1789. Jean Tulard, qui a dirigé cet important ouvrage collectif, insiste : ne pas ramener la pensée contre-révolutionnaire à quelques idées simplistes. D'autant que cette pensée (Boulard, de Maistre, Burke, Gentz) très diverse, continue, aujourd'hui encore, de fasciner.
Jean Tulard et son équipe saisissent la Contre-Révolution sous tous ses aspects : origines, composantes, doctrines, réseaux, actions et échecs jusqu'à une postérité qui n'est pas éteinte. Avec un important dictionnaire de la Contre-Révolution.
Perrin, 540 p., 170 F.

Schubert : "La Jeune Fille et la mort, La Truite"



Voici réunis, sur le même disque, deux enregistrements de Schubert, qui sont au sommet. Le quatuor n° 14, "La Jeune Fille et la mort", compte des interprétations par dizaines. Celle du quatuor Julliard ne cesse d'étonner par l'étroite cohésion des timbres et du jeu des quatre instrumentistes, quatre mêmes voix différentes, tendues d'un seul mouvement. Le tragique à l'extrême.
Dans le quintette avec piano, "La Truite", Mieczyslaw Horszowski mène le jeu et entraîne jusqu'à la fantaisie le quatuor de Budapest qui, pour autant, ne perd rien de sa maîtrise ni de son style. Musique de fête.
Sony-classical, CD, 46343, 76' 35", env. 125 F.

Delius : "Un Roméo et Juliette de village"



D'un compositeur britannique à peine connu, cet opéra à peu près complètement inconnu ; jamais joué en France, sauf erreur, et nulle part depuis 1980, à Zurich. Il date de 1905, et c'est sans doute l'opéra le plus représentatif de l'école dite du "réalisme poétique". A ce tournant du siècle ("Pelléas" date de 1902), la recherche de l'expression prime tout. Ici donc, sur le livret d'un écrivain suisse alémanique à la fois panthéiste et écologiste avant la lettre, centré sur l'affrontement de l'individu et de la société, Delius écrit une partition où la recherche mélodique a tous ses soins. L'argument Roméo et Juliette n'est guère plus qu'un prétexte.
Très belle interprétation imprimée par Charles Mackerras.
Argo-Decca, 2 CD, 430275, 111' 21", env. 250 F.

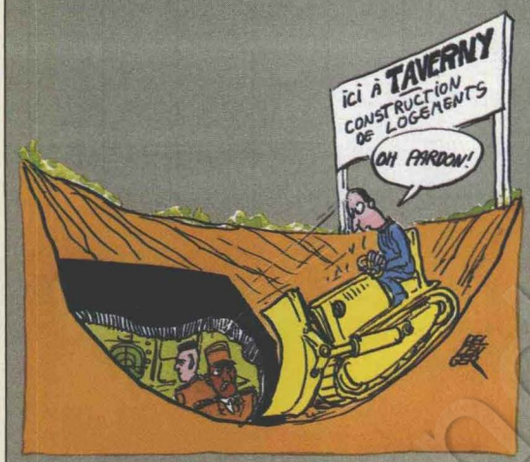
d'en France

"Et si c'était vous et les vôtres qui étiez sans logis, sans ressources, sans relations influentes, ne désespériez-vous pas ?". Ainsi interrogeait l'abbé Pierre, de passage à Taverny (25.000 habitants) en juin dernier. Cette ville du Val-d'Oise s'est posé la même question. Pour y répondre, elle a lancé, en collaboration avec Emmaüs, un projet d'urbanisme pour les plus démunis.

Taverny, Emmaüs et les sans-abri

Quel espoir de retrouver une vie normale pour les deux millions de mal-logés et quatre cent mille sans-abri que compte la France ? Mince, sans aucun doute. Pour rendre aux exclus toutes leurs chances, la municipalité de Taverny a décidé d'aller plus loin que la seule réhabilitation de logements. Elle a mis à la disposition d'Emmaüs des terrains sur lesquels seront construits, en 1991, 10 logements individuels (du F1 au F3). Des pavillons dont les loyers seront un tiers moins cher que ceux du parc HLM (environ 800 francs pour un F1). Ils seront ainsi accessibles aux bénéficiaires du RMI (2000 francs par mois). Grâce à l'APL (aide personnalisée au logement), leur participation sera symbolique. Intégrés dans un lotissement de la ville datant des années 50, ces pavillons ne devront pas dénoter. Ils comprendront une partie commune, salle de rencontres où les locataires pourront échapper à la solitude, trouver un peu de convivialité. Lieu de vie collectif qui sera également ouvert aux habitants du quartier car "il n'est pas question de créer un ghetto", explique Béatrice Bodet-Borrel, premier adjoint au maire. La commission municipale qui instruira les dossiers d'attribution (fournis par ses services sociaux), sera attentive aux choix des bénéficiaires afin qu'il n'y ait pas de rejet de la part des autres habitants... Nous veillerons à mélanger les profils et les situations : personnes âgées sans ressources, mères célibataires, chefs de famille...". Pour certains, ces logements seront une aide provisoire, un coup de pouce, alors qu'ils traversent un passage difficile de leur vie. Pour d'autres, le chômeur approchant de la retraite, par exemple, un endroit où, enfin, ils pourront poser leurs valises, dans la dignité.

C'est Emmaüs qui construira et gérera les logements et recevra pour ce faire des subventions de l'Etat et de la région (coût prévu, 4 millions de F). A la fin de la construction, les probables locataires seront associés à la préparation des logements et auront leur mot à dire sur leur futur cadre de vie.



Loger, et après ?

Logement, élément nécessaire mais non suffisant de l'insertion. "L'objectif n'est pas de construire des logements pour bénéficiaires du RMI mais de les sortir de cette condition, de les emmener plus loin, insiste Georges Dunant, responsable du projet pour Emmaüs. Ces gens déphasés ont besoin d'une rééducation à la vie, besoin d'apprendre le civisme, l'hygiène, la reconnaissance de soi, besoin aussi d'une formation adaptée à leurs capacités et non plaquée... L'atout de cette opération est d'être suivie par IDEL 95, association interdépartementale d'intégration par le logement, qui groupe toutes les associations du Val-d'Oise et dispose d'une série de structures de réinsertion, de formation, de foyers". IDEL 95 pourra aussi servir de relai en se portant garante de certains locataires ou en louant en leur nom. Les modalités exactes du suivi social sont encore en discussion mais une chose est certaine, cet accompagnement est aussi important que la seule construction.

Maryline Trassard



Kofi Yamgnane, Breton de l'année

Il est né à Bassar, au nord du Togo. Maire de Saint-Coulitz, commune du Finistère de 363 habitants depuis mars 1989, il vient d'être désigné Breton de l'année, titre décerné par le mensuel "Armor magazine". Une distinction reçue avec émotion. "Un espoir, dit-il, pour tous les gens qui sont transplantés, que l'intégration est possible". Ingénieur, amoureux de la Bretagne, il s'est trouvé là de nouvelles racines et veut redonner une âme à un village qui n'a plus ni école, ni commerce, en faire une vitrine de la démocratie locale. "Je suis sûr que la palabre, au sens africain du terme, est parfaitement intégrable à la Bretagne", confiait-il à "Armor magazine". Premier pari gagné : la réussite de son conseil des sages. Prochaine étape : la construction d'une maison du peuple.

Entretiens
DU JEUDI

Jeudi 20 décembre, 20 h

Michel Charzat

"Projet socialiste pour l'an 2000"

Salle Marie-Thérèse-Eyquem
10, rue de Solferino - 75007 Paris

3614 Code PS

avec
Louis Mexandeau,
président de la commission d'histoire du PS
Jeudi 20 décembre 1990 de 18 h à 20 h
"Le 70e anniversaire du congrès de Tours"

Abonnez-vous les !

"Rassembler à gauche en France et en Europe"

L'écologie est-elle une politique ?

Colloque présenté et animé par
Ghislaine Toutain, Edouard Guibert, Antoine Sanguinetti

avec
Michel Charzat, Yves Cochet, Antoine Porcu, Einke Sälich (SPD), Haroun Tazieff et Antoine Waechter

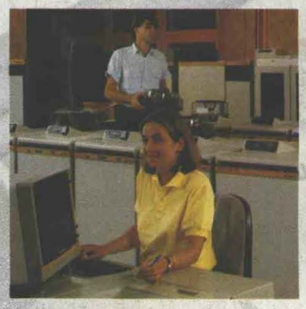
Conclusion par
Georges Sarre

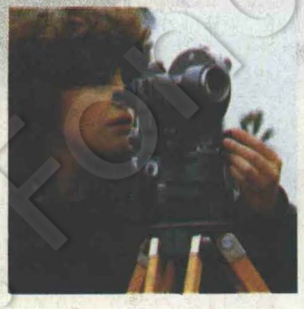
Mardi 18 décembre, 18 h 15
Palais des Congrès, Porte Maillot, 75017 Paris
Rens. 45.49.76.23

88 90

Une étape stratégique pour l'enseignement technique

DES PARCOURS POUR REUSSIR









SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

GRAPHITE